

SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

**Plan d'études
Guide de l'étudiant
Catalogue des cours**

1986-1987

SE RENSEIGNER OÙ ET QUAND

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS (bureaux 350 et 351)

Réception:	lundi mardi, mercredi et vendredi jeudi	14 h. à 18 h. 30 9 h. à 11 h. 30 9 h. 30 à 16 h. 30
------------	--	---

CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES ET PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES ÉQUIVALENCES (bureau 349)

Réception:	du mardi au vendredi ou sur rendez-vous	14 h. à 16 h.
------------	--	---------------

Durant les vacances universitaires, les permanences du lundi de 16 h. à 18 h. 30 et jeudi de 11 h. 30 à 14 h. ne sont pas assurées.

DATES À RETENIR

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 1986-1987

Début des cours:	20 octobre 1986
Fin des cours:	27 juin 1987
Vacances universitaires:	Noël/Nouvel An Pâques
Sessions d'examens:	07.10.86 - 18.10.86 23.03.87 - 27.04.87 23.03.87 - 04.04.87 29.06.87 - 11.07.87
Immatriculations:	du 1 ^{er} mai au 15 juillet 1986
Admission des non-porteurs de maturité ou baccalauréat:	du 15 nov. 86 au 15 janv. 1987

CALENDRIER DE LA SECTION 1986-1987

Demande d'équivalences:	jusqu'au 30 septembre 1986
Inscription aux cours:	du 3 au 7 novembre 1986
Annulation de l'inscription aux cours:	du 27 avril au 8 mai 1987
Désinscriptions:	du 16 au 27 février 1987
Report d'évaluation:	pour la session d'examen de juillet 1987 pour la session d'examen d'octobre 1986
Demande d'une année de congé:	12 septembre 1986
Collège des Docteurs:	19 novembre 1986 18 février et 20 mai 1987

Plan d'études Guide de l'étudiant Catalogue des cours

1986-1987

TABLE DES MATIERES

I. LISTES DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SUBDIVISIONS	2
II. GUIDE DES ETUDIANTS	8
<i>Pour les nouveaux étudiants</i>	
1. Conditions d'immatriculation	
2. Formalités d'immatriculation	
3. Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité	9
4. Equivalences	
5. Bourses	
6. Logement	
<i>Pour tous les étudiants</i>	
7. Le système des unités de valeur capitalisables	
8. Les programmes d'études	
9. Information-orientation	
10. Inscription aux cours	10
11. Projet(s) indépendant(s)	
12. Contrôle des programmes individuels	
13. Evaluation	11
14. Echecs	
15. Etudiants régulièrement inscrits à la section mais ne désirant pas suivre de cours en 1986-87	12
16. Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation	
III. PLAN D'ETUDES	13
1. Etudiants préparant la licence en Sciences de l'éducation <i>Plan d'études</i>	
2. Etudiants préparant des diplômes post-licence	21
A. Certificat de formation continue	
B. Diplôme de spécialisation	
3. Etudiants préparant un doctorat	22
4. Cours destinés aux candidats à l'enseignement primaire (Divisions élémentaire et moyenne)	
5. Cours destinés aux enseignants et aux cadres de l'enseignement secondaire	
Additif au plan d'études : liste des cours	23
	24
IV. CATALOGUE DES COURS	28

I. LISTES DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SUBDIVISIONS

Présidente de la section:

Mme Linda Allal, professeur ordinaire (355), et (22, Mail) (208), int. 2735

Président de la Commission du Plan d'Etudes:

M. Michael HUBERMAN (302), int. 2046

Président du Collège des Docteurs:

M. Daniel HAMELINE (6, Candolle) (301), int. 2047

Conseillère aux études et

Présidente de la Commission d'Equivalences:

Mme Gisèle TUYNS (349), int. 2674

Secrétariat de section:

Mme Françoise MONIGHETTI (350), int. 2612

M. Claude DROZ (351), int. 2207

Mme Claudine POUPENEY (352), int. 2655

Mme Adriana RETORD-RICCIATO (353), int. 2670

Mme Michèle ROBERT-TISSOT (354), int. 2671

Secrétariat des étudiants

Secrétariat de la section

Secrétariat de la présidence

Corps enseignant:

Mme Linda ALLAL, professeur ordinaire (22, Mail) (208), int. 2735 et (355), int. 2672

Assistante: Mme Béatrice Berset, Mme Micheline Perrin, Mme Bach Mai Tra

M. Jacques AMOS, chargé d'enseignement suppl.

M. Edouard BAYER, professeur ordinaire (345), int. 2663 et (22, Mail) (206), int. 2676

Assistante: Mme Victoria Genberg

M. John BERRY, professeur invité (311B), int. 2733

M. Jean-Paul BRONCKART, professeur ordinaire (304), int. 2791 ou 2622

Assistants: Mme Geneviève de Weck, M. Joachim Dolz,
Mme Marie-Claude Rosat, M. Bernard Schneuwly

M. Jean BRUN, maître d'enseignement et de recherches (313), int. 2731

Assistant: M. Richard Schubauer

M. Frédi BUCHEL, professeur ordinaire (356), int. 2687

Assistante: Mme Sylvie Binyet

M. François BUGNIET, maître assistant (6 Candolle) (302), int. 2046

M. Michel CARTON, chargé d'enseignement (310), int. 2732

Assistante: Mme Novine Berthoud-Aghili

Mme Martine CHAPONNIERE, chargée d'enseignement (6, Candolle), int. 2758

Assistante: Mme Graziella Bezzola

Mme Nanine CHARBONNEL, maître assistant (6, Candolle) (301), int. 2047

Mme Gisela CHATELANAT, chargée d'enseignement (358), int. 2208

Assistante: Mme Roser Cornaz-Bassoli

Mme Catherine CHRISTODOULIDIS, chargée d'enseignement suppl. (316), int. 2620

Mme Mireille CIFALI, chargée de cours (301), int. 2195

Assistantes: Mme Anne-Marie Käppeli, Mme Danièle Kleinmann-Masuy,
Mme Thérèse Lugon

M. François CONNE, maître assistant (313), int. 2731

M. Pierre DASEN, chargé de cours (311B), int. 2733

Assistante: Mme Novine Berthoud-Aghili, Mme Marie-France Vouilloz

M. Pierre DOMINICE, professeur ordinaire (6, Candolle) ,int. 2673

Assistants: M. Matthias Finger, Mme Christine Josso, Mme Edmée Ollagnier

M. Matthias FINGER, maître assistant (6, Candolle) (355), int. 2673

M. FRAGNIERES, chargé de cours suppléant

M. Pierre FURTER, professeur ordinaire (309), int. 2730

Assistantes: Mme Patricia Dumont, Mme Soledad Maldonado

Mme Danielle FOGLIA, chargée d'enseignement suppl. (316), int. 2620

M. André GIORDAN, professeur ordinaire (314), int. 2754

Assistants: M. Bernard Chabloz, Mme Irène Starkle

M. Gérard GOY, professeur ordinaire (Observatoire de Sauverny)

Assistants: M. Bernard Chabloz, Mme Irène Starkle

M. Daniel HAMELINE, professeur ordinaire (6, Candolle) (301), int 2047

Assistante: Mme Nanine Charbonnel

M. Siegfried HANHART, chargé de cours (309), int. 2730

Assistant: M. Fulgence Nicoyitungiye

Mme Aline HELG, maître assistant (309), int. 2730

M. Michael HUBERMAN, professeur ordinaire (6, Candolle) (302), int. 2046

Assistants: Mme Marie-Madeleine Grounauer, Mme Jacqueline Jaccard,
M. Jürg Marti, Mme Michèle Roullet, M. Olivier Siegrist,
Mme Monica Thurler

M. Walo HUTMACHER, chargé de cours (311A), int. 2753

Assistante: Mme Marie-Noëlle Schurmans

M. Jean KELLERHALS, professeur ordinaire (315), int. 2728

M. Michel KOSTECKI, chargé de cours (308), int. 2730

Assistant: M. Fulgence Nicoyitungiye

M. Patrick MENDELSOHN, chargé de cours suppl. (6, Candolle)(301), int. 2045

Assistant: M. Serge Zoutter

Mme Cléopâtre MONTANDON, chargée de cours (315), int. 2728

Assistante: Mme Huguette McCluskey

M. Pier Angelo NERI, chargé d'enseignement (6, Candolle), int. 2758

Mme Liliane PALANDELLA, chargée de mission (352), int. 2655

M. Daniel PERAYA, chargé de cours suppl.

M. Philippe PERRENOUD, chargé de cours

Mme Anne-Nelly PERRET-CLERMONT, professeur associée (312), int. 2729

Assistante: Mme Nancy Bell, Mme Maria-Luisa Schubauer-Leoni

M. Didier PINGEON, chargé d'enseignement (317), int. 2755

Assistants: M. Jean-Michel Degoumois, Mme Martine Ruchat

M. Gianreto PINI, chargé d'enseignement (22, Mail) (718), int. 2669

M. Claude PIRON, chargé d'enseignement (301), int. 2195

M. Edo POGLIA, chargé de cours (311B), int. 2733

Assistante: Mme Marlène Micheloni

Mme Rosette POLETTI, chargée de cours (6, Candolle) (301), int. 2045

Assistantes: Mme Françoise Maillard, Mme Barbara Zeller

M. Philippe POUSSIÈRE, chargé d'enseignement (6, Candolle) (301), int. 2045

Assistants: M. Jean-Pierre Ballenegger, Mme Jocelyne Pittard

Mme Micheline REY-VON ALLMEN, chargée de cours (311B), int. 2733

Assistante: Mme Marlène Micheloni

Mme Teresinha REY-PINTO, chargée d'enseignement (318), int. 2619

Assistant: M. Christian Mounir

Mme Laurence RIEBEN, professeur ordinaire (316), int. 2620 (en congé)

Assistantes: Mme Arianne Meyer, Mme Christiane Perregaux,

Mme Carine Schwinn

Mme Christiane ROBERT-TISSERT, chargée de cours suppl. (329 et 316), int. 2209 et 2620

Mme Dagmar SCHINDLER-HEXEL, chargée d'enseignement (210), int. 2187

M. Bernard SCHNEUWLY, maître assistant (304), int. 2622

M. Johnny STROUMZA, chargé d'enseignement (6, Candolle), int. 2675

Assistantes: Mme Christine Bourdet, Mme Henriette Lerch

M. Louis VANÉY, chargé d'enseignement (318), int. 2619

Assistante: Mme Claire Ragno

Mme Christiane VITALE-OTHENIN-G., chargée de cours (312), int. 2729

Assistante: Mme Carine Schwinn

M. Michel VUILLE, chargé de cours (317), int. 2755

Assistant: M. Selim Djem

M. Pierre-Henri ZOLLER, chargé d'enseignement (6, Candolle), int. 2758

Assistante: M. Manuel Garcia

REMARQUE

L'enregistrement des membres du corps enseignant pour le programme des cours étant terminé le 15 juin, certains membres du corps enseignant figurent dans le programme des cours sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

SUBDIVISIONS

Subdivision DEVELOPPEMENT ET PLANIFICATION DES SYSTEMES DE FORMATION

Responsable: Mme Patricia Dumont

Membres réguliers: M. John Berry
Mme Novine Berthoud Aghili
M. Michel Carton
M. Pierre Dasen
Mme Patricia Dumont
M. Pierre Furter
M. Siegfried Hanhart
Mme Aline Helg
M. Walo Hutmacher
M. Michel Kostecki
Mme Soledad Maldonado
Mme Marlène Micheloni
M. Fulgence Nicoyitungiye
M. Edo Poglia
Mme Micheline Rey-von Allmen
Mme Marie-Noëlle Schurmans
Mme Marie-France Vouilloz
Mme Liliane Palandella
M. Johnny Stroumza
M. Pierre-Henri Zoller

Subdivision DIDACTIQUES ET PRATIQUES EDUCATIVES

Responsable: M. Jean-Paul Bronckart

Membres réguliers: Mme Nancy Bell
M. Jean-Paul Bronckart
M. Jean Brun
M. Bernard Chabloz
Mme Mireille Cifali
M. François Conne
M. André Giordan
M. Gérard Goy
Mme Anne-Marie Käppeli
Mme Danielle Kleinmann-Masuy

Mme Thérèse Lugon
Mme Christiane Vitale-Othenin-G.
Mme Anne-Nelly Perret-Clermont
Mme Marie-Claude Rosat
M. Bernard Schneuwly
Mme Maria-Luisa Schubauer-Leoni
M. Richard Schubauer
Mme Carine Schwinn
Mme Irène Starkle
Mme Geneviève de Weck
Membres associés: Mme Linda Allal
M. Edouard Bayer
Mme Liliane Palandella
M. Didier Pingeon
M. Philippe Poussiére

Subdivision EDUCATION DES ADULTES

Responsables: M. Daniel Hameline

Membres réguliers: M. Jacques Amos
M. Jean-Pierre Ballenegger
Mme Graziella Bezzola
Mme Christine Bourdet
Mme Martine Chaponnière
Mme Nanine Charbonnel
M. Pierre Dominicé
M. Matthias Finger
M. Manuel Garcia
Mme Christine Josso
M. Daniel Hameline
Mme Henriette Lerch
Mme Françoise Maillard
M. Pier Angelo Neri
Mme Edmée Ollagnier
Mme Jocelyne Pittard
Mme Rosette Poletti
M. Philippe Poussiére
M. Johnny Stroumza
Mme Barbara Zeller
M. Pierre-Henri Zoller
Membres associés: M. Michel Carton
Mme Gisèle Tuyns

Subdivision EDUCATION SPECIALE

Responsable: M. Frédi Büchel

Membres réguliers: Mme Sylvie Binyet
M. Frédi Büchel
Mme Gisela Chatelanat

Mme Roser Cornaz-Bassoli
M. Jean-Michel Degoumois
M. Selim Djem
M. Jean-Pierre Fragnières
M. Christian Mounir
M. Didier Pingeon
Mme Claire Rago
Mme Teresinha Rey-Pinto
Mme Martine Ruchat
M. Louis Vaney
M. Michel Vuille

Subdivision THEORIES ET PRATIQUES DE L'EDUCATION SCOLAIRE

Responsables: Mmes Linda Allal et Laurence Rieben
Membres réguliers: Mme Linda Allal
M. Edouard Bayer
Mme Béatrice Berset
M. François Bugniet
Mme Catherine Christodoulidis
Mme Danielle Foglia
Mme Victoria Genberg
Mme Marie-Madeleine Grounauer
M. Michael Huberman
Mme Jacqueline Jaccard
M. Jean Kellerhals
M. Jürg Marti
M. Patrick Mendelsohn
Mme Huguette McCluskey
Mme Arianne Meyer
Mme Cléopâtre Montandon
M. Daniel Peraya
Mme Christiane Perregaux
M. Philippe Perrenoud
Mme Micheline Perrin
M. Gianreto Pini
M. Claude Piron
Mme Laurence Rieben
Mme Christiane Robert-Tissot
Mme Michèle Roulet
Mme Dagmar Schindler-Hexel
Mme Carine Schwinn
M. Olivier Siegrist
Mme Monica Thurler
Mme Tra Bach Mai
M. Serge Zoutter
M. Pierre Dominicé
Mme Liliane Palandella
Mme Gisèle Tuyns

Membres associés:

II. GUIDE DES ETUDIANTS

POUR LES NOUVEAUX ETUDIANTS

1. Conditions d'immatriculation

- a) Maturité, baccalauréat ou titre jugé équivalent par l'Université. Pour les personnes ne possédant pas un tel titre: voir point 3 ci-dessous.
 - Les porteurs de certaines maturités *étrangères* sont soumis à un examen supplémentaire demandé par l'Université.
 - L'enseignement étant donné en *français*, l'Université demande à tous les étudiants étrangers dont la langue maternelle n'est pas le français de subir un examen de français et, le cas échéant, de s'inscrire pendant un semestre à l'Ecole de langue et de civilisation française avant de les immatriculer régulièrement à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation.
- b) Enseignants suisses
 - Les enseignants *suisses* non porteurs de baccalauréat ou de maturité sont admissibles par la section pour autant que l'Université de leur canton puisse les admettre également (si ce n'est pas le cas, voir point 3 ci-dessous).
 - Les enseignants *suisses romands* (cantons de Fribourg, du Jura, de Neuchâtel, Valais et Vaud) sont tenus de présenter une demande d'admission identique aux non-porteurs de maturité (voir point 3 ci-dessous).
 - Les enseignants *titulaires d'un brevet genevois* doivent se réinscrire auprès du Secrétariat central des étudiants de l'Université et adresser une demande d'équivalences à la commission responsable (voir point 4), en y joignant une copie de leur brevet et une attestation du DIP concernant leur pratique.

2. Formalités d'immatriculation

Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire *d'octobre*!

Les demandes doivent être présentées par écrit au

Secrétariat central de l'Université
Service des immatriculations
CH – 1211 Genève 4
du 1^{er} mai au 15 juillet.

D'autres détails concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités officielles concernant les étudiants étrangers, sont précisés dans le Guide de l'étudiant de l'Université de Genève, remis par le Secrétariat central de l'Université (Uni II, bureaux 214-218).

3. Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité ou de baccalauréat

Les demandes sont à adresser au Secrétariat central de l'Université, Service des immatriculations, 1211 Genève 4, jusqu'au 15 janvier. Des renseignements peuvent être obtenus au secrétariat des étudiants de la section des Sciences de l'éducation (bureaux 350 et 351).

4. Equivalences

Des équivalences peuvent être demandées à la commission d'Equivalences de la section des Sciences de l'éducation

- pour des cours et séminaires, universitaires ou non, ayant été *suivis et validés antérieurement*, s'ils sont comparables, en contenu et en durée, aux cours proposés par le plan d'études de la section;
- pour une pratique pédagogique antérieure.

Le formulaire pour faire la demande d'équivalences peut être obtenu au secrétariat central des étudiants. La demande doit parvenir à la commission d'Equivalences jusqu'au 30 septembre.

5. Bourses

Se renseigner auprès de la conseillère aux études de la section (bureau 349).

6. Logement

Le nouvel étudiant peut faire appel aux services du Bureau de logement de l'Université, 2, rue Hugo de Senger, dès qu'il est en possession de l'attestation d'immatriculation délivrée par l'Université.

POUR TOUS LES ETUDIANTS

7. Le système des unités de valeur capitalisables

La formation est organisée selon un système d'unités de valeur capitalisables (UV). Un cours vaut 1 UV. Les UV doivent être *acquises*:

- a) à raison de *1 au minimum*, sans compter les 2 UV de stage, et de *9 au maximum* (y compris les deux UV de stage) par année d'étude;
- b) en totalité, dans les délais prescrits par le règlement d'études auquel l'étudiant est soumis.

8. Les programmes d'études

Pour composer son programme personnel, l'étudiant doit se conformer aux exigences du plan d'études relatif au diplôme pour lequel il est inscrit (voir Plan d'études, chapitre III).

9. Information-orientation

- a) Des descriptifs détaillés des cours (mentionnant buts, champ couvert, mode d'organisation et d'animation, mode d'évaluation, points éventuels de rapport avec d'autres cours ou activités de la section) sont à disposition des étudiants dès la semaine du 8 octobre. Les classeurs peuvent être consultés à la bibli-

thèque, au secrétariat des étudiants (bureaux 350 et 351) et chez la conseillère aux études de la section (bureau 349).

- b) Durant la semaine de la rentrée, chaque enseignant consacre la première heure de son enseignement à l'information concernant son cours.

Cette information est répétée durant la deuxième heure, de manière à permettre aux étudiants de se documenter à propos de cours dont les horaires chevauchent.

Les enseignements proprement dits débutent dès la deuxième semaine.

- c) Jusqu'à la fin de la période d'inscription aux cours (voir point 10), la conseillère aux études de la section (bureau 349) reçoit individuellement les étudiants qui souhaitent des conseils ou de l'aide pour établir leur programme d'études. Tous les étudiants en études initiales sont invités à rencontrer la conseillère aux études.

10. Inscription aux cours

Au début de l'année académique, *chaque étudiant* de la section doit faire enregistrer la liste des cours qu'il désire suivre en 1985-86. Il procède en deux temps:

- 1) *Il choisit ses cours* (en tenant compte des exigences de son plan d'études) durant la période du **14 au 26 octobre**; il peut demander conseil à la conseillère aux études.
- 2) *Il fait enregistrer son choix de cours*; cet enregistrement se fait durant la semaine du **4 au 8 novembre**.

Aucune inscription ne sera plus acceptée après la date du **8 novembre**.

Les modalités d'inscription sont les suivantes:

Durant cette semaine, l'étudiant passe au secrétariat des étudiants de la section (bureaux 350 et 351) et inscrit ses cours:

- sur une fiche à son nom, qui restera au secrétariat dans son dossier, et sur laquelle les UV seront «comptabilisées» au fur et à mesure de leur obtention,
- sur une fiche personnelle, double de la précédente, qui lui est destinée.

Pour l'inscription des étudiants, le formulaire ad hoc, dûment complété et signé (formulaire à retirer préalablement au secrétariat des étudiants (bureaux 350 et 351).

Pour les cours pris hors section, les formulaires ad hoc doivent être présentés **dûment remplis et signés par l'enseignant** au moment de l'inscription. Les formulaires sont à retirer au secrétariat des étudiants une semaine avant le début des inscriptions aux cours.

11. Projet(s) indépendant(s)

Des projets indépendants (pour lesquels l'étudiant se fait conseiller par un enseignant) ou projets de groupe peuvent être validés comme UV, avec l'accord du corps enseignant.

- L'étudiant préparant une licence prend contact avec un enseignant de son choix et décide avec lui du sujet qui sera traité.

L'étudiant remplit le formulaire ad hoc qu'il a retiré au secrétariat des étudiants (bureaux 350 et 351). Il le fait signer par l'enseignant afin de pouvoir faire enregistrer son projet indépendant par le secrétariat des étudiants de la section lors des semaines d'inscription aux cours.

12. Contrôle des programmes individuels

Tout étudiant inscrit à la section a *l'obligation*, même s'il ne suit pas de cours en

1985-86 (voir point 15), de se présenter personnellement au secrétariat des étudiants de la section durant la semaine d'inscription prévue (voir point 10, al. 2). C'est à ce moment que se fera le contrôle de la conformité de son programme au plan d'études, aux délais d'études, etc.

13. Evaluation

- a) Le fait d'inscrire un cours sur sa fiche donne l'obligation de passer l'évaluation correspondante.

Exception: l'étudiant a fait une démarche d'annulation de cours afin de faire biffer de son programme. Il remplit pour ce faire un formulaire ad hoc et le dépose au secrétariat des étudiants (bureaux 350 et 351) durant les semaines du **28 avril au 9 mai 1986**. Au-delà de cette date, tout cours non biffé est soumis à évaluation.

Remarque: il est évident que l'étudiant ne peut faire biffer la totalité des cours auxquels il est inscrit (voir point 7.a).

- b) Pour chaque évaluation, l'étudiant a droit à *deux essais*. Ces deux essais peuvent avoir lieu lors de *trois sessions*: juillet, octobre et mars. L'étudiant a donc tout intérêt à se présenter pour la première fois aux sessions de juillet ou d'octobre pour s'assurer la possibilité d'une deuxième passation.

c) Choix des sessions

L'inscription à l'évaluation est automatique et se fait sur la base des listes d'inscription aux cours.

- Tous les étudiants sont automatiquement inscrits à la session de juillet à moins qu'ils n'aient fait une démarche de *report d'évaluation*.

- Tous les étudiants qui n'ont pas acquis l'UV à la session de juillet (soit qu'ils aient fait une démarche de report d'évaluation ou que leur résultat à l'évaluation de juillet ait été jugé insuffisant) sont automatiquement inscrits à la session d'octobre.

S'ils désirent reporter l'évaluation à la session de mars (dernier délai), ils doivent procéder à une démarche de report d'évaluation.

Remarques:

Pour les évaluations faites sur la base d'un examen en salle (écrit ou oral), l'étudiant fait une demande de report d'évaluation au moyen du formulaire ad hoc qu'il rend, dûment rempli, au secrétariat des étudiants de la section (bureaux 350 et 351):

- durant les semaines du **28 avril au 9 mai 1986** pour la session de juillet 1986,
- durant les semaines du **9 au 20 septembre 1985** pour la session d'octobre 1985.

Pour toute autre forme d'évaluation (contrôle continu, travaux écrits assortis ou non d'une défense orale, projets indépendants), l'étudiant se conforme aux dispositions écrites fournies par l'enseignant dans le descriptif du cours.

14. Echecs

Rappel (cf. point 13 ci-dessus): le fait d'inscrire un cours sur sa fiche donne l'obligation à l'étudiant de subir l'évaluation correspondante.

Si une UV n'est pas acquise selon les modalités d'évaluation prévues pour un cours, le résultat final est un échec qui sera pris en compte pour une exclusion éventuelle de la section.

Trois cas spécifiques peuvent conduire l'étudiant au résultat d'échec:

1. il ne se présente pas aux évaluations prévues;
2. n'ayant pas obtenu l'UV lors d'une première évaluation, il ne se présente pas à une deuxième évaluation;
3. il n'obtient pas l'UV à la suite de deux évaluations.

15. Etudiants régulièrement inscrits à la section mais ne désirant pas suivre de cours en 1986-87

- a) Si un étudiant doit effectuer un stage à l'étranger, ou un service militaire à l'étranger, ou s'il ne peut fréquenter les cours pour raisons de santé, il fait une *demande de congé* au doyen de la faculté, et se procure pour cela une formule au Secrétariat central (bureaux 214-218, UNI II).

Un étudiant ayant fait une demande de congé ne peut passer d'examen durant sa période de congé.

D'autre part, il ne paie que les taxes fixes (Fr. 55.-).

Délai pour une demande de congé: **13 septembre 1985.**

Les semestres de congé ne sont pas comptabilisés envers le délai d'étude.

- b) Si un étudiant ne veut pas suivre de cours en 1986-87 parce qu'il désire préparer des examens ou un mémoire de licence ou de diplôme, il en informe le Secrétariat des étudiants de la section (bureaux 350 et 351) au plus tard une semaine avant le délai figurant sur la feuille de paiement des taxes, et ensuite le Secrétariat central de l'Université.

Cet étudiant ne paie que les taxes fixes (Fr. 55.-).

Une telle possibilité est réservée aux étudiants qui sont au moins au dernier semestre du délai minimum des études.

Les semestres sans cours ni exercices sont comptabilisés envers le délai d'étude.

- c) En cas de situation imprévisible, l'étudiant consulte la conseillère aux études de la section (bureau 349).

16. Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation

1. La *licence* en sciences de l'éducation, sans spécialisation
2. Le *diplôme* en sciences de l'éducation avec spécialisation.

Remarque: ce diplôme étant en ré-élaboration, aucune nouvelle inscription ne sera prise en 1986-87.

3. Le *certificat de formation continue* destiné aux personnes ayant une licence universitaire et au moins trois ans d'expérience pédagogique.

4. Le *doctorat* en sciences de l'éducation.

ATTENTION

Il n'y a pas de cours à la section des Sciences de l'éducation le mercredi après-midi, qui est réservé aux réunions des divers organes de gestion de la section, notamment de l'assemblée générale, qui est ouverte à tous les membres de la section: professeurs, collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, étudiants, personnel administratif et technique. (Des renseignements sur le mode de fonctionnement de la section peuvent être obtenus au Secrétariat de la section, bureaux 352 et 353.)

III. PLAN D'ETUDES

1. ETUDIANTS PREPARANT LA LICENCE EN SCIENCES DE L'EDUCATION

Remarque:

En général, la licence en sciences de l'éducation ne permet d'avoir un poste dans l'*enseignement public* que dans la mesure où l'on possède un titre reconnu pour accéder aux carrières de l'enseignement (brevet d'instituteur, certificat d'aptitude à l'enseignement primaire, certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire).

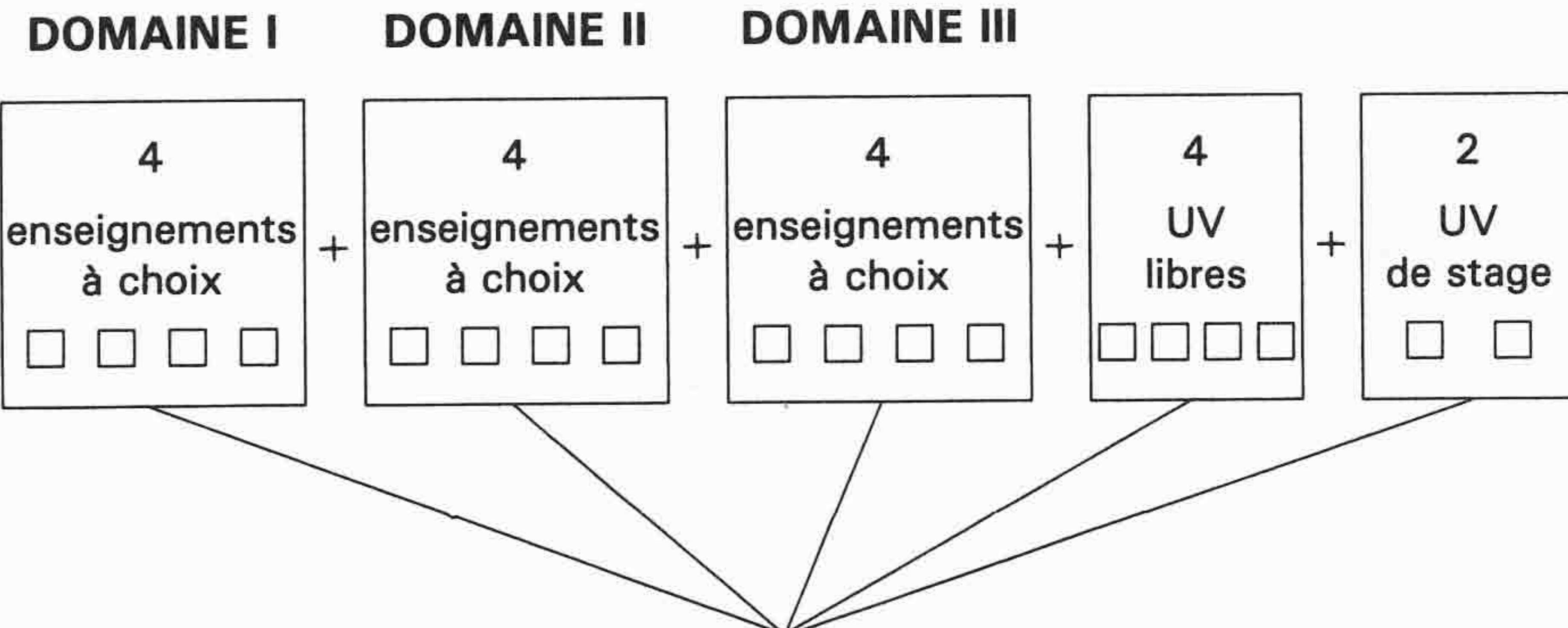
PLAN D'ETUDES

I. ORGANISATION DES ETUDES

Les études de licence sont organisées en deux cycles comportant respectivement 18 UV (*premier cycle*) et 14 UV (*deuxième cycle*).

Les 32 UV de la licence en sciences de l'éducation se répartissent de la manière suivante:

PREMIER CYCLE: 18 UNITES DE VALEUR



DEUXIEME CYCLE: 14 UNITES DE VALEUR

1 certificat à choix (A, B, C, D ou E)

8 enseignements	2 UV libres	3 UV pour le mémoire de licence
<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		

1. STAGE

Les étudiants qui s'inscrivent à la licence sans avoir de pratique pédagogique doivent faire un *stage obligatoire* qui vaut 2 UV de premier cycle.

Les stages ont pour but de donner la possibilité aux étudiants n'ayant pas eu de pratique éducative préalable de faire une expérience minimale.

Pour le choix des stages et les détails pratiques, les étudiants prennent contact avec le secrétariat des étudiants de la section (bureaux 350 et 351) dès le début de la première année d'études. Un règlement interne des stages est à disposition. Pour les demandes d'équivalences, voir chapitre II, point 4.

2. COURS

(La liste des cours offerts est à consulter sous point IV ci-dessous.)

1. Répartition des cours

Les cours se répartissent en *trois domaines de premier cycle*:

Domaine I Introduction aux sciences de l'éducation.

Domaine II Etude des processus de formation.

Domaine III Etude des systèmes de formation.

Et dans *cinq certificats de deuxième cycle*:

Certificat A Développement et planification des systèmes de formation.

Certificat B Didactiques et pratiques éducatives.

Certificat C Education des adultes.

Certificat D Education spéciale.

Certificat E Théories et pratiques de l'éducation scolaire.

2. Comment faire son programme de cours

Pour chacun des trois domaines de premier cycle, l'étudiant doit acquérir 4 UV choisies dans la liste des enseignements proposés.

Pour le deuxième cycle, l'étudiant s'inscrit à l'un des cinq certificats disponibles et y acquiert 9 UV. Les certificats de deuxième cycle sont directement gérés par les subdivisions qui dispensent les enseignements principaux.

Les modalités à suivre concernent les pré-requis (enseignements de premier cycle pour lesquels l'étudiant doit avoir acquis l'UV correspondante avant son inscription au deuxième cycle), ainsi que le plan d'études (consigne de choix des UV) sont spécifiques à chaque certificat.

Des indications détaillées relatives à chaque certificat figurent après les listes des cours de deuxième cycle (point IV).

3. Les enseignements à suivre pour les *4 UV libres de premier cycle* peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (premier cycle), la section de Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève. Pour être reconnus comme UV, ces enseignements doivent correspondre à deux heures hebdomadaires d'enseignement pendant deux semestres (cours, séminaire, travaux pratiques) sanctionnés par une évaluation.
4. 1 ou 2 de ces 4 UV peuvent être acquises sous forme de *projets indépendants*. Les projets indépendants consistent en travaux réalisés sous la direction d'un enseignant de la section, à l'exclusion des assistants.
5. 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises par l'exercice d'activités professionnelles dans un domaine de l'éducation.
1 UV de cette nature s'acquiert soit par une année d'activité à plein temps, soit par deux années d'activité à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps.
6. Les enseignements à suivre pour l'obtention des *2 UV libres de deuxième cycle* peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (deuxième cycle), la section de Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève.
Pour être reconnus comme UV, ces enseignements doivent correspondre à la définition donnée plus haut (point 3).
7. Ces UV libres peuvent être acquises sous forme de projets indépendants (cf. ci-dessus, point 4).

3. MEMOIRE DE LICENCE

Le règlement concernant les mémoires de licence peut être obtenu au secrétariat des étudiants (bureaux 350 et 351).

II. DUREE

La durée des études pour l'obtention de la licence est de *huit semestres au minimum, seize semestres au maximum* (équivalences comprises). Au-delà de huit semestres, le candidat qui n'a pas terminé le premier cycle est éliminé de la section. L'étudiant peut s'inscrire au deuxième cycle au plus tôt quatre semestres après le début de ses études, pour autant qu'il ait achevé le premier cycle ou qu'il l'achève parallèlement à l'inscription des premières UV de deuxième cycle. Une dérogation pourra être accordée aux étudiants ayant bénéficié d'équivalences pour

les unités d'enseignement de premier cycle.
Dans des cas exceptionnels, une prolongation du délai pourra être accordée par le doyen de la faculté.

III. ECHECS

Trois échecs sont admis dans le cadre des 16 UV d'enseignement requises au premier cycle et deux échecs sont admis dans le cadre des certificats et des 2 UV libres de deuxième cycle.

Un échec supplémentaire entraîne l'élimination de l'étudiant, de même qu'un échec relatif aux UV du stage ou du mémoire de licence.

Pour les étudiants au bénéfice d'équivalences, le nombre d'échecs admis dans le cadre des UV d'enseignement de la licence ne peut en aucun cas dépasser le quart des UV à acquérir au moment de l'inscription dans la section.

IV. LISTE DES COURS

Remarque: Les cours en italique ne seront pas donnés en 1986-87.

PREMIER CYCLE

DOMAINE I — Introduction aux sciences de l'éducation

- | | | |
|------------|---|-------------|
| I 1 | Démarches de recherche en éducation | Bayer |
| I 2 | Théories du langage et éducation | Bronckart |
| I 3 | Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes | Chaponnière |
| I 4 | Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducables et la modernité | Hameline |
| <i>I 5</i> | <i>Apports et limites des méthodes quantitatives en éducation</i> | <i>NN</i> |
| I 6 | Pédagogie générale | Huberman |
| I 7 | Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation | Dasen |
| I 9 | Biologie et éducation | Giordan |

DOMAINE II — Etude des processus de formation

- | | | |
|------|---|----------------------|
| II 1 | Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation | Allal |
| II 2 | Développement, éducation et relations intersubjectives | Cifali |
| II 3 | Approche psychosociologique de l'éducation des adultes | Dominicé |
| II 5 | La relation pédagogique dans les groupes de formation | Poussiére |
| II 6 | Processus de formation en éducation spéciale | Büchel |
| II 7 | Développement de l'enfant et processus d'apprentissage | Rieben/Robert-Tissot |
| II 8 | Analyse psycho-sociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales | Perret-Clermont |

DOMAINE III — Etude des systèmes de formation

- | | | |
|-------|--|--------|
| III 1 | Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives | Carton |
| III 2 | Education comparée : introduction à une méthode contextuelle | Furter |

- | | | |
|-------|--|-----------------|
| III 3 | Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation | Hanhart |
| III 4 | Education et société : approche sociologique et historique | Hutmacher |
| III 5 | Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse | Poglia |
| III 6 | Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé | Poletti |
| III 7 | Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes | Stroumza |
| III 8 | Conditions handicapantes et intégration | Enseignants EDS |
- Coordination: L. Vaney

DEUXIEME CYCLE

CERTIFICAT A — Développement et planification des systèmes de formation

- | | | |
|------------|---|----------------|
| A 1 | Gestion des systèmes de formation continue et de congé-formation en Europe et en Suisse | Carton |
| A 2 | Migration et formation | Rey-von Allmen |
| <i>A 3</i> | <i>Ecole et participation</i> | <i>Carton</i> |
| A 4 | Planification de l'éducation : les fonctions de la formation dans les espaces régionaux en Suisse | Hanhart |
| A 5 | Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives en Amérique latine | Furter/Pereira |
| A 6 | Education comparée : la problématique régionale en Europe | Furter |
| A 7 | Education et politiques économiques | Kostecki |
| A 8 | Education et société : approche d'anthropologie sociale et culturelle : approches interculturelles en éducation et en psychologie | Dasen |
| A 9 | Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPSF | Ens. DPSF |
| C 8 | Formation et mass media | Zoller |
| D 6 | Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs | Pingeon |
| <i>E 6</i> | <i>Evaluation des réformes et innovations scolaires</i> | Allal/Huberman |
| K 3 | Sémiologie de la communication | Prieto |
| H 3 | Sociologie de l'éducation | Girod |
| H 4 | De la sélection scolaire à la division du travail | Amos |

CERTIFICAT B — Didactiques et pratiques éducatives

- | | | |
|------|---|---------------------|
| B 1 | Didactique de la langue : initiation | Bronckart |
| B 2 | Didactique de la langue : séminaire de recherche | Bronckart/Schneuwly |
| B 3 | Didactique des mathématiques | Brun |
| B 4 | Séminaire de recherche en didactique des mathématiques I | Brun |
| B 5 | <i>Apports psychanalytiques au champ éducatif</i> | Cifali |
| B 6 | Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif | Cifali |
| B 7 | <i>Les mathématiques à l'école</i> | Conne |
| B 8 | Séminaire de recherche en didactique des mathématiques II | Conne |
| B 9 | Didactique et épistémologie des sciences : initiation | Giordan |
| B 10 | Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences | Giordan |

B 11	<i>Education relative à l'environnement</i>	Giordan
B 12	Didactique des sciences : l'expérimentation et son exploitation	Goy
B 13	<i>Psychologie sociale de l'échec scolaire</i>	Perret-Clermont
B 14	Séminaires et travaux dirigés en psychologie sociale de l'éducation	Perret-Clermont
B 15	<i>Approche clinique du langage écrit de l'enfant</i>	Vitale-Othenin-G.
B 16	Bilinguisme précoce et apprentissage d'une deuxième langue	Vitale-Othenin-G.
B 17	Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPE	Schneuwly
C 3	Philosophie de l'éducation	Hameline
E 1	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 8	Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique	Perrenoud
K 1	Psychologie pédagogique génétique	Bang
K 2	L'explication en psychologie sociale	Doise
K 3	Sémiologie de la communication	Prieto

CERTIFICAT C — Education des adultes

C 1	<i>Les femmes et la formation: séminaire de recherche</i>	Chaponnière
C 2	Evaluation et éducation des adultes	Dominicé
C 3	Philosophie de l'éducation	Hameline/Charbonnel
C 4	Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers	Poletti
C 5	Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers	Poletti
C 6	Animation des groupes de formation	Poussiére
C 7	L'éducation ouvrière, référence pour l'éducation des adultes	Stroumza
C 8	Formation et mass media	Zoller
C 9	De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation	Dominicé
C 10	Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation	Neri
C 11	Autogestion pédagogique: Les relations du pouvoir dans les groupes	Poussiére
C 12	Etude de cas en éducation des adultes	Stroumza
C 13	Minorités et mass media	Zoller
C 14	Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDA	Hameline
C 15	Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes	Dominicé/Finger
A 1	Gestion des systèmes de formation continue et de congé-formation en Europe et en Suisse	Carton
A 2	Migration et formation	Rey-von Allmen
H 4	De la sélection scolaire à la division du travail	Amos

CERTIFICAT D — Education spéciale

D 1	Handicap et prévention dans la petite enfance	Chatelanat
D 2	<i>Intervention précoce en éducation spéciale</i>	Chatelanat
D 4	Déviances comportementales et pratiques éducatives	Pingeon
D 5	Délinquance juvénile : théories et pratiques	Pingeon
D 6	Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs	Pingeon

D 7	Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale	Büchel
D 8	Séminaire d'application des techniques d'observation	Rey-Pinto
D 9	Approche socio-éducative des adolescents et des adultes mentalement handicapés	Vaney
D 10	Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDS	Büchel
D 11	Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales	Vuille
D 12	Des politiques sociales et transformation des systèmes professionnels	Fagnières
A 2	Migration et formation	Rey-von Allmen
B 5	<i>Apports psychanalytiques au champ éducatif</i>	Cifali
B 13	Psychologie sociale de l'échec scolaire	Perret-Clermont
E 1	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 5	Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention	Rieben
E 7	Informatique à l'école et apprentissages	Mendelsohn

CERTIFICAT E — Théories et pratiques de l'éducation scolaire

E 1	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 2	Analyse des processus d'enseignement	Bayer
E 3	Les partenaires de l'éducation : relation famille-école	Kellerhals/Montandon
E 4	<i>Processus d'innovation scolaire</i>	Huberman
E 5	<i>Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention</i>	Rieben
E 6	<i>Evaluation des réformes et innovations scolaires</i>	Allal/Huberman
E 7 1	Supports et moyens de formation : l'audio-visuel à l'école	Peraya
E 7 2	Informatique à l'école et apprentissages	Mendelsohn
E 8	Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique	Perrenoud
E 10	Séminaires de recherche (1986-87)	
E 10 2	Etude de l'adoption d'une nouvelle méthode d'enseignement	
E 10 3	Le cycle de vie professionnelle des enseignants	
E 11	Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision TPES	
A 2	Migration et formation	
B 5	<i>Apports psychanalytiques au champ éducatif</i>	Cifali
B 13	Psychologie sociale de l'échec scolaire	Perret-Clermont
C 3	Philosophie de l'éducation	Hameline
H 4	De la sélection scolaire à la division du travail	Amos

HORS CERTIFICAT

H 2	<i>Hygiène mentale</i>	NW
H 3	Sociologie de l'éducation	Girod
H 4	De la sélection scolaire à la division du travail	Amos

MODALITES DE GESTION DES CERTIFICATS DE DEUXIEME CYCLE (9 UV)

CERTIFICAT A (DPSF)

Pré-requis : 3 UV à choisir parmi les enseignements III 1 à III 5
Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements A 1 à A 8
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (A 9)

CERTIFICAT B (DPE)

Pré-requis : 1 UV, l'enseignement I 2
Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements B 1 à B 16
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (B 17)

CERTIFICAT C (EDA)

Pré-requis : 2 UV, les enseignements II 3 et III 7
Plan d'études : 8 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (C 14)
Remarques : Les enseignements C 9 à C 14 ne sont ouverts qu'aux étudiants inscrits au certificat C
Les étudiants voulant choisir des UV libres parmi les enseignements du certificat C, mais étant inscrits à un autre certificat de deuxième cycle, doivent satisfaire aux mêmes pré-requis

CERTIFICAT D (EDS)

Pré-requis : 2 UV, les enseignements II 7 ou II 6 et III 8
Plan d'études : 5 UV à choisir parmi les enseignements D 1 à D 12
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (D 10)

CERTIFICAT E (TPES)

Pré-requis : 2 UV, les enseignements I 6 et II 7
Plan d'études : 3 UV à choisir parmi les enseignements E 1 à E 8
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certif. B
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (E 11)

Remarques : Les séminaires de recherche ne sont ouverts qu'aux étudiants inscrits au certificat E.

2. ETUDIANTS PREPARANT DES DIPLOMES POST-LICENCE

A. CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE

Pour être admis aux études menant à l'obtention d'un certificat de formation continue, le candidat doit avoir une licence universitaire et pouvoir justifier de trois ans d'activité professionnelle à plein temps (ou l'équivalent à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps) dans le domaine de l'éducation.
Délai d'études : 2 semestres au minimum et 8 semestres au maximum.
Le troisième échec entraîne l'élimination de ce programme d'études.

MODALITES DE GESTION DES CERTIFICATS DE FORMATION CONTINUE (9 UV)

CERTIFICAT A (DPSF)

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements A 1 à A 8
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A
1 UV libre de deuxième cycle

CERTIFICAT B (DPE)

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements B 1 à B 16
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B

CERTIFICAT C (EDA)

Plan d'études : 2 UV obligatoires, les enseignements II 3 et III 7
7 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C

CERTIFICAT D (EDS)

Plan d'études : 5 UV à choisir parmi les enseignements de D 1 à D 12 (sauf séminaire de préparation au mémoire)
4 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D

CERTIFICAT E (TPES)

Plan d'études : 3 UV à choisir parmi les enseignements E 1 à E 8
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certif. B
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)
1 UV libre de deuxième cycle

B. DIPLOMES DE SPECIALISATION

Ces diplômes étant actuellement en restructuration, aucune nouvelle inscription ne sera enregistrée en 1986-87.

3. ETUDIANTS PREPARANT UN DOCTORAT

Les étudiants licenciés désirant s'inscrire en vue d'un doctorat sont tenus de suivre trois enseignements — ou d'effectuer trois travaux de recherche indépendants — au minimum, qui valent 3 UV pour autant que les examens en soient réussis. Le choix de ces unités de valeur est fait en accord avec le conseiller, membre du corps professoral de la section, chargé d'orienter le candidat et en principe de le suivre ultérieurement dans la rédaction de son projet de thèse. Les UV requises seraient conçues dans la perspective de la formulation d'un projet de thèse et des moyens requis par ce projet: cours donnés dans la section, cours offerts dans la faculté ou dans une autre faculté, projet indépendant. Le choix de ces UV faciliterait en outre la constitution d'une commission de thèse.

Des équivalences et des dérogations pourraient être accordées par le conseiller après examen approfondi de la formation et de l'expérience professionnelle antérieure du candidat. L'obtention de ces UV donne le droit au candidat de soumettre son projet de thèse à l'approbation du Collège des Docteurs de la section des Sciences de l'éducation.

Le dossier présenté devant ce collège doit comporter obligatoirement trois pièces:

1. Un «canevas» de la thèse, rédigé suivant les instructions édictées par le collège (ces instructions peuvent être obtenues auprès du secrétariat des étudiants).
2. Un «curriculum vitae» du postulant.
3. La liste de la Commission de thèse accompagnée de l'accord écrit de chacun des membres pressentis pour la composer (cette commission doit comporter au moins trois membres dont deux appartenant au corps professoral de la section).

Le Collège des Docteurs siège trois fois dans l'année, les troisièmes mercredis de novembre, février et mai.

Pour qu'un dossier puisse figurer à l'ordre du jour de l'une de ces trois sessions, le postulant doit le déposer au secrétariat des étudiants, le 1^{er} novembre, le 1^{er} février ou le 1^{er} mai, dernier délai. Le nombre d'exemplaires requis est à demander au secrétariat des étudiants ainsi que tous renseignements complémentaires éventuels.

4. COURS DESTINES AUX CANDIDATS A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (Divisions élémentaire et moyenne)

L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des enseignants et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours porté au Catalogue des cours, chapitre IV de cette brochure.

- I. Le programme des candidats pendant leur deuxième année de formation à la FPSE est constitué de 9 unités de valeur réparties comme suit:
 - a) Trois enseignements obligatoires:
I 6 Pédagogie générale
III 4 Education et société:
approche sociologique et historique

choix entre:

Huberman
Hutmacher

- II 2 Développement, éducation et relations intersubjectives Cifali
ou
II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage Rieben
- b) Quatre enseignements à choisir parmi les cours du premier cycle de la licence (y compris les cours II 2 et II 7), voir liste des cours.
- c) Deux séminaires obligatoires:
— Séminaire du journal Huberman
— Séminaire de recherche, à choisir parmi les cinq séminaires suivants:
- Un enfant «difficile» dans la quotidienneté de la classe Cifali
- Les idées pédagogiques des instituteurs dans la seconde moitié du XIX^e siècle Hameline
- Méthodes actives et l'autonomie de l'enfant Huberman
- Finalités et fonctions sociales de l'école
- Pédagogie différenciée Hutmacher
Rieben

Remarques:

Les candidats seront convoqués à une séance d'information pendant la semaine qui précède la rentrée universitaire. Ils recevront à cette séance: les feuilles d'inscription aux cours, des informations concernant les séminaires de recherche organisés à leur intention, un document indiquant les dispositions réglementaires qui les concernent.

Les candidats qui envisagent de terminer ultérieurement la licence opéreront leurs choix de manière à ce qu'ils soient conformes aux exigences du programme de licence (voir sous «Comment faire son programme de cours», deuxième paragr.: 4 unités par domaine).

- II. Le programme des candidats comprend, en outre, 5 unités de valeur obtenues au cours de leurs première et troisième années de formation:
2 unités de valeur de stage pratique pour les remplacements effectués à l'école primaire;
3 unités de valeur pour des enseignements spécifiques aux candidats:
— Aspects relationnels de la fonction enseignante (UV du domaine II) Piron
— Théories du langage, mathématiques et éducation et maîtres de méthodologie (UV du domaine I) Brun, Bronckart
— Relations entre institution scolaire et institutions parascolaires (UV du domaine III) Palandella et intervenants de diverses institutions

5. COURS DESTINES AUX ENSEIGNANTS ET AUX CADRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'intitulé des cours est mentionné, avec le nom des enseignants et un numéro de référence, qui renvoie à la description de chaque cours au Catalogue des cours, chapitre IV de cette brochure.

Remarque: Les cours indiqués en italique ne seront pas donnés en 1986-87.

- II 1 *Evaluation pédagogique: régulation des processus de formation* Allal

E 6	<i>Evaluation des réformes et innovations scolaires</i>	Allal/Huberman
E 2	Analyse des processus d'enseignement	Bayer
I 2	Théories du langage et éducation	Bronckart
B 2	Didactique de la langue: séminaire de recherche	Bronckart/Schneuwly
III 1	Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives	Carton
III 2	Education comparée: introduction à une méthode contextuelle	Furter
B 10	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences	Giordan
C 3	Philosophie de l'éducation	Hameline
III 3	Economie et éducation: coûts et financement des systèmes de formation	Hanhart
B 14	Séminaires et travaux dirigés en psychologie sociale de l'éducation	Perret-Clermont
III 5	Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse	Poglia

DOMAINE B, niveau I		
I 7	Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation: introduction aux approches interculturelles de l'éducation	Dasen
III 2	Education comparée: introduction à une méthode contextuelle	Furter
H 3	Sociologie de l'éducation	Girod
I 4	Histoire des idées pédagogiques: l'autonomie des éducables et la modernité	Hameline
I 6	Pédagogie générale	Huberman
II 8	Analyse psychosociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales	Perret-Clermont
III 5	Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse	Poglia
III 6	<i>Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé</i>	Poletti
II 5	La relation pédagogique dans les groupes de formation	Poussiére
III 8	Conditions handicapantes et intégration	Ens. EDS
		Coordination: L. Vaney

LISTE DES COURS (Additif au plan d'études)

I. COURS OFFERTS PAR LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

Remarque:

Uniquement à l'intention des étudiants au bénéfice de l'ancien plan d'études.

Les cours indiqués en italique ne seront pas donnés en 1986-87.

DOMAINE A, niveau I

II 2	Développement, éducation et relations intersubjectives	Cifali
------	--	--------

DOMAINE A, niveau II

D 1	Handicap et prévention dans la petite enfance	Chatelanat
B 5	<i>Apports psychanalytiques au champ éducatif</i>	Cifali
B 6	Séminaire de recherche: apports psychanalytiques au champ éducatif	Cifali
C 9	De l'adolescence à la vie adulte: histoire de vie et formation	Dominicé
H 2	<i>Hygiène mentale</i>	NN

DOMAINE B, niveau II

III 1	Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives	Carton
A 1	Gestion des systèmes de formation continue et de congé-formation en Europe et en Suisse	Carton
A 3	<i>Ecole et participation</i>	Carton
I 3	Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes	Chaponnière
C 1	<i>Séminaire de recherche: les femmes et la formation</i>	Chaponnière
A 8	Education et société: approches d'anthropologie sociale et culturelle: approches interculturelles en éducation et en psychologie	Dasen
K 2	L'explication en psychologie sociale	Doise
C 15	Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes	Dominicé/Finger
II 3	Approche psychosociologique de l'éducation des adultes	Dominicé
A 5	Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives en Amérique latine	Furter/Pereira
A 6	Education comparée: la problématique régionale en Europe	Furter
C 3	Philosophie de l'éducation: la métaphore et la pensée de l'éducation	Hameline/Charbonnel
III 3	Economie et éducation: coûts et financement des systèmes de formation	Hanhart
III 4	Education et société: approche sociologique et historique	Hutmacher
A 7	Education et politiques économiques	Kostecki
B 13	<i>Psychologie sociale de l'échec scolaire</i>	Perret-Clermont
B 14	Séminaire et travaux dirigés en psychologie sociale de l'éducation	Perret-Clermont
II 8	Analyse psychosociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales	Perret-Clermont
C 6	Animation des groupes de formation	Poussiére
C 11	Autogestion pédagogique, les relations du pouvoir dans les groupes	Poussiére

C 12	Etude de cas en éducation des adultes	Stroumza
III 7	Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes	Stroumza
D 9	Approche socio-éducative des adolescents et des adultes mentalement handicapés	Vaney
C 8	Formation et mass media	Zoller
C 13	Minorités et mass media	Zoller
D 11	Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales	Vuille

DOMAINE C, niveau I

B 1	Didactique de la langue : initiation	Bronckart
II 6	Processus de formation en éducation spéciale	Büchel
I 9	Biologie et éducation	Giordan
B 9	Didactique et épistémologie des sciences : initiation	Giordan
E 7 2	Informatique à l'école et apprentissage	Mendelsohn
E 7 1	Supports et moyens de formation : l'audio-visuel à l'école	Peraya
D 4	Déviances comportementales et pratiques éducatives	Pingeon
II 7	Développement de l'enfant et processus d'apprentissage	Rieben

DOMAINE C, niveau II

E 1	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 2	Analyse des processus d'enseignement	Bayer
E 10 2	Séminaire de recherche 1986-87 : Etude de l'adoption d'une nouvelle méthode d'enseignement	Bayer/Genberg
I 2	Théories du langage et éducation	Bronckart
B 2	Didactique de la langue : séminaire de recherche	Bronckart/Schneuwly
B 3	Didactique des mathématiques	Brun
B 4	Séminaire de recherche en didactique des mathématiques I	Brun
D 2	<i>Intervention précoce en éducation spéciale</i>	Chatelanat
B 7	<i>Les mathématiques à l'école</i>	Conne
B 8	Séminaire de recherche en didactique des mathématiques II	Conne
B 10	Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences	Giordan
B 11	<i>Education relative à l'environnement</i>	Giordan
B 12	Didactique des sciences : l'expérimentation et son exploitation	Goy
E 4	<i>Processus d'innovation scolaire</i>	Huberman
E 3	Les partenaires de l'éducation : relations famille-école	Kellerhals/Montandon
D 10	Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation	Neri
E 8	Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique	Perrenoud
D 5	Délinquance juvénile : théories et pratiques	Pingeon
D 6	Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs	Pingeon
C 4	Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers	Poletti
K 3	Sémiologie de la communication	Prieto
E 5	<i>Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention</i>	Rieben
C 7	L'éducation ouvrière, référence pour l'éducation des adultes	Stroumza

B 15	<i>Approche clinique du langage écrit de l'enfant</i>	Vitale-Othenin-G.
B 16	Bilinguisme précoce et apprentissage d'une deuxième langue	Vitale-Othenin-G.
K 1	Psychologie pédagogique génétique	Vinh Bang
	DOMAINE D, niveau I	
I 5	<i>Apports et limites des méthodes quantitatives en éducation</i>	NN
	DOMAINE D, niveau II	
II 1	Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation	Allal
E 6	<i>Evaluation des réformes et innovations scolaires</i>	Allal/Huberman
I 1	Démarches de recherche en éducation	Bayer
D 7	Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale	Büchel
C 2	Evaluation et éducation des adultes	Dominicé
A 4	Planification de l'éducation : les fonctions de la formation dans les espaces régionaux en Suisse	Hanhart
E 10 4	Séminaire de recherche 1986-87 : Le cycle de vie professionnelle des enseignants	Huberman
C 5	Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers	Poletti
D 8	Séminaire d'application des techniques d'observation	Rey-Pinto

POUR LES COURS OFFERTS PAR LA SECTION DE PSYCHOLOGIE, UN ADDITIF SERA DISTRIBUÉ AU DEBUT DU MOIS D'AOUT 1986.

IV. CATALOGUE DES COURS

La liste des cours est donnée selon l'ordre alphabétique des enseignants. Pour chaque cours, le code qui précède se réfère au nouveau plan d'études; le code qui suit, entre parenthèses, indique domaine et niveau selon l'ancien plan d'études.

IMPORTANT

Les pré-requis qui sont indiqués pour certains cours ne concernent que les étudiants de l'ancien plan d'études.

Mme ALLAL

II 1 Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation (D II)

2 h. de cours jeudi 10-12 h.

Pré-requis: un an de pratique dans le domaine de l'éducation ou
I 6 — Pédagogie générale.

Finalités et fonctions de l'évaluation (évaluation formative, sommative, pronostique) et cadres de référence correspondants. Rôle de l'évaluation dans la régulation et la différenciation des processus de formation. Elaboration des objectifs pédagogiques. Principes de construction et d'exploitation de différents instruments d'évaluation (contrôles écrits, échelles d'appréciation, grilles d'observation, questionnaires). Perspectives nouvelles d'évaluation, d'auto-évaluation et d'évaluation mutuelle.

Mme ALLAL

E 1 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée (C II)

2 h. de cours-séminaire jeudi 14-16 h.

Le concept de pédagogie différenciée sera abordé du point de vue de ses justifications psychopédagogiques et socioculturelles. On examinera ensuite les processus d'apprentissage et d'évaluation (ou d'auto-évaluation) et, d'autre part, des théories constructivistes (par exemple pédagogie par la découverte, jeux et simulations). L'analyse des apports et limites de ces approches sera réalisée notamment par la comparaison de dispositifs informatiques conçus selon des optiques didactiques contrastées.

Mme ALLAL et M. HUBERMAN

E 6 Evaluation des réformes et innovations scolaires (D II)

2 h. de cours-séminaire

Ce cours ne sera pas donné en 1986-87.

M. AMOS

H 4 La formation professionnelle : entre la sélection scolaire et la division du travail

2 h. de cours-séminaire jeudi 16-18 h.

La formation professionnelle et l'apprentissage en entreprise seront analysés en référence aux champs sociaux qui contribuent à les déterminer :

- l'école, qui dote inégalement ses élèves en capital scolaire réel et symbolique,
- le monde du travail, qui définit et gère en partie ces formations.

Les thèmes suivants seront abordés, notamment à partir de données sur la situation genevoise :

- l'articulation entre l'école et la formation professionnelle,
- la population des apprentis (caractéristiques scolaires, démographiques et sociologiques; rapports à l'évaluation et à l'échec scolaires),
- les cursus et les relations de formation et de travail dans l'apprentissage,
- les carrières de formation (échecs, réorientations, abandons),
- les rapports entre formation et emploi, et la mise au travail.

M. BAYER

I 1 Démarches de recherche en éducation (D II)

2 h. de cours jeudi 8-10 h.

Pré-requis: une année d'études universitaires.

La recherche en éducation : domaines et méthodes. Examen des démarches fondamentales de la recherche scientifique. L'élaboration des questions et des hypothèses de recherche. Introduction aux instruments d'observation et de mesure en éducation. Selon le temps à disposition, des schémas de recherche : introduction aux plans expérimentaux et aux plans d'enquêtes.

M. BAYER

E 2 Analyse des processus d'enseignement (C II)

Semestre d'hiver: 2 h. de cours-séminaire
Semestres d'été: 2 h. de travaux pratiques jeudi 10-12 h.

Pré-requis: une année d'études universitaires.

Présentation des problèmes et des applications de l'analyse des processus d'enseignement. Présentation de quelques techniques d'observation systématique des interactions pédagogiques. Exercices d'observation et d'analyse dans le cadre de recherches en cours (il faut prévoir quelque dix heures d'observation dans les classes, réparties sur l'année).

M. BAYER

E 10 2 Séminaire de recherche: étude de l'adoption d'une nouvelle méthode d'enseignement

2 h. de séminaire

jeudi 14-16 h.

Etude des décisions des enseignants relatives à l'adoption et à la gestion d'une nouvelle méthode d'enseignement de l'anglais langue seconde (au niveau du collège).

Ce séminaire implique une participation active à une recherche en cours (élaboration des plans d'enquête et dépouillement des interviews).

M. BRONCKART

I 2 Théories du langage et éducation (C II)

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16 h.

Présentation critique de quelques-unes des théories du langage qui exercent actuellement une influence déterminante, notamment au niveau de la rénovation des programmes d'enseignement de la langue maternelle: théorie du signe, grammaires structuralistes et génératives, théories de l'énonciation et perspectives textuelles.

M. BRONCKART

B 1 Didactique de la langue: initiation (C I)

2 h. de cours-séminaire

jeudi 16-18 h.

Analyse des trois niveaux de problèmes posés par la didactique des langues:

- le fonctionnement de la langue et son acquisition (mise en évidence des procédures utilisées par les enfants de 3 à 15 ans pour comprendre et produire différentes structures de la langue);
- la connaissance de la langue (au sens de théorie explicite ou grammaire);
- les normes ou valorisations appliquées par la société à certains modes de fonctionnement ou à certaines formes de connaissance.

MM. BRONCKART et SCHNEUWLY

B 2 Didactique de la langue: séminaire de recherche (C II)

2 h. de séminaire

mardi 16-18 h.

Pré-requis: (I 2) — Théories du langage et éducation.

Etude de textes écrits produits par des élèves et des adultes en situation scolaire. Utilisation pratique des principaux concepts introduits par la linguistique textuelle (cohésion, connexion, grammaire de récit) et énonciative (destinataire, énonciateur, types de texte). Information sur le développement de la capacité de produire des textes écrits. Réflexion sur la situation scolaire de production de textes: les problèmes de la consigne et de la correction.

M. BRUN

B 3 Didactique des mathématiques (C II)

2 h. de cours-séminaire

mardi 18-20 h.

Le thème du cours est celui des rapports entre psychologie et didactique des mathématiques. Les sujets suivants en constituent le contenu:

- développement de l'enfant et première éducation mathématique;
- étude de l'acquisition de quelques notions au programme de l'enseignement primaire;
- analyse de tâches scolaires conçues selon différents cadres de référence didactiques, et selon différentes finalités;
- observation et analyse des conduites des élèves dans le cadre de la classe: problématique et méthode.

Ce cours est conçu dans la perspective d'une formation continue des enseignants et s'efforce d'intégrer la pratique des participants au moyen des travaux demandés pour l'évaluation.

M. BRUN

B 4 Séminaire de recherche en didactique des mathématiques I (C II)

2 h. de séminaire-travaux pratiques

jeudi 10-12 h.

Sur la base de rapports de recherches et d'articles, nous étudierons les problèmes posés par le passage de l'activité sur un matériel à la représentation écrite (schémas, diagrammes, symbolismes, formulations), chez des élèves de l'école enfantine et primaire. Examen des tâches où l'on cherche à rendre fonctionnel le recours à des représentations écrites.

F. BÜCHEL

II 6 Processus de formation en éducation spéciale (C I)

2 h. de cours

mardi 10-12 h.

Le cours constitue une large introduction aux problèmes, questions, objectifs et méthodes de l'éducation spéciale. Le participant apprendra à interpréter et à organiser la pratique à l'aide de théories et à tester les théories en les confrontant à la pratique.

Nous étudierons la logique du processus éducatif et diagnostic thérapeutique, et considérerons les méthodes existantes. Nous nous intéresserons particulièrement aux méthodes d'intervention développées lors des dernières années afin d'acquérir une vue générale des problèmes et des possibilités de la recherche en éducation spéciale.

F. BÜCHEL

D 7 Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale (D II)

2 h. de cours

mardi 14-16 h.

Pré-requis: II 6 — Processus de formation en éducation spéciale, I 6 — Pédagogie générale.

Ce cours fournit les bases théoriques et technologiques de l'observation et de l'évaluation libre et standardisée.

Les bases scientifiques devront être maîtrisées de façon à ce que l'étudiant soit

capable de décider si un instrument est adéquat pour un certain problème et s'il contient les qualités psychométriques requises.

Un large spectre de méthodes et d'instruments devra être acquis, pour permettre à l'étudiant de développer pour chaque problème une stratégie de recherche optimale. Le participant apprendra à maîtriser à fond les techniques et les instruments les plus importants et à les utiliser.

M. BÜCHEL

D 10 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDS

2 h. de séminaire

horaire à fixer

Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui ont choisi un thème de mémoire dans le domaine de l'éducation spéciale, sous la direction d'un enseignant de la subdivision EDS. Le séminaire est également prévu pour des étudiants qui cherchent un thème de mémoire et qui prévoient de commencer avant Pâques.

Après une courte introduction (questions de l'exécution d'une recherche de mémoire), chaque participant présentera son projet ou la recherche en cours. Chaque présentation sera traitée ensuite en fonction des questions de recherche ou des hypothèses formulées, du plan de recherche, d'analyse des données et de leur interprétation.

M. CARTON

III 1 Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives (B II)

2 h. de cours-séminaire

mardi 10-12 h.

Etude du concept d'organisation appliquée aux systèmes éducatifs et de ses liens avec d'autres instruments d'analyse de la réalité micro-sociale (groupe, institution).

Etude des structures de pouvoir, des modes de fonctionnement et des processus de décision impliquant les différentes catégories d'acteurs des organisations éducatives (école, systèmes de formation continue, éducation informelle...).

Des études de cas serviront de support à la réflexion des participants.

M. CARTON

A 1 Gestion des systèmes de formation continue et de congé-formation en Europe et en Suisse (B II)

2 h. de cours-séminaire

mardi 14-16 h.

Co-requis: III 7 – Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes.

Mise en évidence des paramètres pertinents quant à la mise sur pied de la formation continue dans les entreprises, en faisant référence aux modes d'organisation et de gestion du travail, aux conditions de négociations de la formation continue (par ex. le congé-formation) entre les partenaires concernés (syndicats, Etat, patronat) et aux concepts de formation continue sous-jacents à la pratique de ces partenaires. Référence sera faite aux systèmes de formation continue en Suisse, Italie, Allemagne, France.

En alternance avec A 3 – Ecole et participation (B II).

M. CARTON

A 3 Ecole et participation (B II)

2 h. de cours-séminaire

Ce cours ne sera pas donné en 1986-87.

En alternance avec A 1 – Gestion des systèmes de formation continue et de congé-formation en Europe et en Suisse (B II).

Mme CHAPONNIERE

I 3 Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes (B II)

2 h. de cours-séminaire

mardi 14-16 h.

Dans notre société fondée sur un dualisme sexuéalisé, la femme a le plus souvent été assimilée à la nature, l'homme étant placé du côté de la culture. Dans cette dichotomie s'insère un phénomène universel: la division sexuelle du travail. Fonctions masculines et fonctions féminines ont été renforcées par un système éducatif discriminant. Historiquement, les obstacles à un développement des capacités intellectuelles indépendamment du sexe de l'individu se sont déplacés du plan institutionnel et juridique au plan psychologique et social. Les normes qui enserraient les rôles sexuels sont devenues plus floues, la construction de l'identité plus problématique. L'éducation des adultes en faveur des publics féminins constitue l'un des moyens de répondre aux problèmes posés aujourd'hui à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes et des hommes.

Mme CHAPONNIERE

C 1 Les femmes et la formation: séminaire de recherche (B II)

2 h. de séminaire

Ce cours ne sera pas donné en 1986-87.

Mme CHATELANAT

D 1 Handicap et prévention dans la petite enfance (A II)

2 h. de cours-séminaire

jeudi 10-12 h.

Etude de problèmes posés par:

1. Les mesures de prévention, primaires et secondaires.
2. Le dépistage et le diagnostic psycho-pédagogique chez les bébés à hauts risques et les jeunes enfants handicapés ou menacés d'un handicap.

Analyse de facteurs de risques.

Un certain nombre de thèmes (par ex.: santé et éducation des femmes et handicap, diagnostic prénatal, prévention du handicap socio-culturel, prise en charge précoce institutionnelle) seront étudiés dans des séquences qui impliquent la participation active des étudiants sous forme de travail en sous-groupes, étude de textes, discussion avec des intervenants extérieurs, etc.

Mme CHATELANAT

D 2 Intervention précoce en éducation spéciale (C II)

2 h. de cours-séminaire

Ce cours ne sera pas donné en 1986-87.

En alternance avec D 1 – Handicap et prévention dans la petite enfance (A II).

Mme CIFALI

II 2 Développement, éducation et relations intersubjectives (A I)

2 h. de cours

jeudi 8-10 h.

Dès sa fondation à Genève, l’Institut Jean-Jacques Rousseau contribue à la diffusion des savoirs théoriques pour améliorer une pratique enseignante. Dans le concert des théories, celles qui mettent l’accent sur l’*affectivité* ont leur part. Elles posent des interrogations particulières: comment arrive-t-on à ne pas comprendre l’autre, l’Enfant? Quel amour et quelle haine se logent à l’intérieur d’une relation pédagogique? Que se passe-t-il sur la scène de l’imaginaire pour que soit inhibé ou dynamisé l’éveil d’un rapport intelligent au monde?

Une part importante du rôle de l’éducateur est d’enseigner, alors quelle peut être sa place dans le contexte de ces autres interrogations? Elaborer des solutions, défaire des situations nouées, déplacer les questions, préserver la dynamique d’une démarche par une recherche personnelle et une confrontation aux théories élaborées, tel est l’enjeu de la rencontre de ce cours.

Mme CIFALI

B 5 Apports psychanalytiques au champ éducatif (A II)

2 h. de cours-séminaire

Ce cours ne sera pas donné en 1986-87.

Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que II 2 – Développement, éducation et relations intersubjectives.

Mme CIFALI

B 6 Séminaire de recherche: apports psychanalytiques au champ éducatif (A II)

2 h. de séminaire

jeudi 12-14 h.

Pré-requis: B 5 – Apports psychanalytiques au champ éducatif.

Ce séminaire est la continuation du cours «Apports psychanalytiques au champ éducatif I»; il vise en conséquence un approfondissement de certaines thématiques déjà abordées.

Conçu pour des étudiants avancés dans l’élaboration propre d’un objet de recherche (c’est dire que seront évoqués des problèmes plus méthodologiques, et considérés les versants d’une démarche de recherche en sciences de l’éducation, surtout lorsqu’y est incluse une dimension psychanalytique), ce séminaire est un lieu de partage avec, respecté, un inévitable éclectisme.

M. CONNE

B 7 Les mathématiques à l’école (C II)

2 h. de cours-séminaire

Ce cours ne sera pas donné en 1986-87.

M. CONNE

B 8 Séminaire de recherche en didactique des mathématiques II (C II)

2 h. de séminaire

mercredi 16.30-18 h.

Séminaire destiné à des personnes ayant déjà suivi les cours de didactique des mathématiques et qui souhaitent poursuivre une réflexion et une recherche sur l’enseignement des mathématiques.

M. DASEN

I 7 Dimensions anthropologiques et culturelles de l’éducation (B I)

2 h. de cours

vendredi 8-10 h.

Introduction aux approches interculturelles de l’éducation:

Le but de ce cours est de fournir à l’étudiant les moyens d’une décentration par rapport à sa propre culture. Se rendre compte de sa propre enculturation dans une société donnée n’est possible qu’en établissant une comparaison avec d’autres styles de vie, d’autres systèmes de valeurs.

Après l’étude ethnologique d’une société particulière, dont les options sont à l’opposé des modèles occidentaux, ce cours envisage la notion de système culturel, et les liens entre l’écologie, la culture et la socialisation, pour examiner ensuite les étapes de la vie de l’enfant dans des cultures différentes. L’éducation dite «traditionnelle», sous ses différentes formes, ainsi que l’école de type occidental sont examinées quant à leur rôle et leur adéquation culturelle.

La dernière partie du cours portera sur des problématiques locales, mais que le détour par le regard de l’altérité permet de cerner de façon plus globale.

M. DASEN

A 8 Education et société: approches interculturelles en éducation et en psychologie (B II)

2 h. de cours-séminaire

vendredi 14-16 h.

Le but de ce cours-séminaire est d’approfondir un ou deux thèmes particuliers dans le domaine général des approches interculturelles en éducation et en psychologie et de se familiariser avec les méthodes qualitatives en anthropologie culturelle.

Le cours-séminaire débutera par l’étude interculturelle de l’acquisition de savoirs non formels et de leur intégration dans les systèmes de formation. Les étudiants feront au cours de l’année un travail d’enquête et d’observation dans ce domaine, qui sera préparé par l’étude de quelques méthodes en anthropologie culturelle (observation participante, observations de comportement dans des situations naturelles, interviews, organisation d’une enquête, analyse de contenu, etc.). Un autre thème à approfondir sera choisi selon les désirs des étudiants, qui participeront activement à l’élaboration du cours, en préparant des bibliographies, exposés et discussions sur les thèmes traités. Ils feront également un travail sur un sujet de leur choix.

M. DOISE

K 2 L'explication en psychologie sociale (B II)

4 h. de cours

vendredi 10-12 et 16-18 h. jusqu'à mi-février

Une première partie du cours portera sur les différents niveaux d'analyse en psychologie sociale: le niveau intra-individuel, le niveau inter-individuel, le niveau positionnel et le niveau de l'idéologique.

Une deuxième partie appliquera plus spécialement ce cadre d'analyse à l'étude du développement de l'intelligence.

M. DOMINICE

II 3 Approche psychosociologique de l'éducation des adultes (B II)

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16 h.

Education permanente et éducation des adultes: historique, projets éducatifs et stratégies de formation. Présentations et analyses de courants de pensée, de concepts-clés et de réalisations contemporaines significatifs du champ de l'éducation des adultes. La notion d'adulte et son rapport au savoir: cycles de vie, rôles sociaux, développement et processus. La relation éducative et le rôle du formateur. La demande de formation et son contexte organisationnel. La pratique pédagogique des participants en milieu adulte, sans constituer un pré-requis, facilite la compréhension de la réflexion proposée et l'élaboration des travaux à présenter en cours d'année.

M. DOMINICE

C2 Evaluation et éducation des adultes (D II)

2 h. de cours-séminaire

vendredi 10-12 h.

Pré-requis: II 3 — Approche psychosociologique de l'éducation des adultes,
III 7 — Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes.

Réflexion sur les finalités et les fonctions de l'évaluation dans le cadre de l'éducation des adultes. Cadre théorique de référence centré sur les problèmes posés par la commande, l'objet et les supports méthodologiques caractérisant la pratique de l'évaluation en milieu adulte. Examen d'expériences et de recherches consacrées au processus d'évaluation. Au semestre d'été, constitution de dossiers, par groupes de travail, sur l'évaluation en formation des adultes.

M. DOMINICE, Mme JOSSO et M. FINGER

**C 9 De l'adolescence à la vie adulte:
histoire de vie et formation (A II)**

2 h. de cours-séminaire

Ce cours ne sera pas donné en 1986-87.

M. DOMINICE et M. FINGER

C 15 Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes

2 h. de cours-séminaire

jeudi 18-20 h.

Pré-requis: I 13 — Approche psycho-sociologique de l'éducation des adultes,
II 17 — Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes.

Cet enseignement doit permettre aux étudiants se spécialisant en éducation des adultes de connaître les différentes démarches de recherche se rapportant à la diversité des pratiques de formation d'adultes. Une part importante sera consacrée à la présentation et à la discussion des orientations de recherche caractérisant actuellement le domaine des processus de formation. Explication des conceptions épistémologiques sous-jacentes ainsi que des options méthodologiques suivies. L'examen de ces recherches constitue également un prolongement de réflexions abordées dans d'autres cours à propos de thèmes comme ceux du développement de l'adulte, des régulations formatrices et de l'autoformation.

ENSEIGNANTS EDS (Coordination M. Vaney)

III 8 Conditions handicapantes et intégration (B I)

2 h. de cours séminaire

mardi 14-16 h.

Tant le déficient mental que le jeune délinquant, à des titres divers, sont confrontés à des conditions handicapantes. Par ailleurs, un certain nombre de théories et de pratiques visent à l'intégration de ces «déviants».

Successivement, le pôle «Déficience mentale» et le pôle «Déviance et marginalité» de la subdivision EDS traiteront de cette problématique selon des approches originales.

Une troisième séquence permettra une confrontation-discussion sur des thèmes choisis par les participants à ce cours.

M. FRAGNIERES

D 12 Des politiques sociales et transformation des systèmes professionnels

2 h. de cours

horaire à fixer

Le cours est construit sur la base des objectifs suivants:

1. Caractériser les spécificités de la politique sociale en Suisse.
2. Présenter quelques informations de base sur ses principales dimensions (politique de la santé, politique de l'emploi, politique de la famille, politique du logement, sécurité sociale, etc.).
3. Caractériser les groupes professionnels engagés dans l'action sociale et sanitaire.
4. Définir les mécanismes qui déterminent l'évolution de ces milieux professionnels.
5. Analyser quelques problèmes significatifs (effets de la multiplication des professions, formes de la concurrence, modèles de collaboration, tentatives de maîtriser la division du travail, «renouveau» de l'action bénévole, etc.).
6. Evoquer quelques perspectives d'avenir pour ces groupes professionnels.

Dans tous ces domaines, une série de travail récents portant sur les réalités helvétiques permettent de construire une documentation très convenable.

M. FURTER**III 2 Education comparée: introduction à une méthode contextuelle (B I)**

2 h. de cours

lundi 18-20 h.

Ce cours cherche à identifier les principaux facteurs internationaux et nationaux qui expliquent les convergences et les différences entre les nombreux «systèmes» éducatifs existants. La démarche suivie devrait amener les participants à mieux se distancer de ce qui leur est familier, donc à sortir de leur ethno-centrisme. Le cours permettra également de discuter les principaux enjeux théoriques et pratiques que soulèvent les différentes méthodologies utilisées dans la comparaison. Il confrontera enfin les offres des «systèmes» éducatifs avec les demandes de différents groupes pour une autre formation dans un contexte donné.

L'enseignement — basé sur un polycopié et un manuel spécialement conçus pour ce cours — comprendra deux phases:

- pendant le semestre d'hiver, il aura lieu sous la forme de cours-séminaires, accompagnés d'interventions extérieures à propos d'exemples significatifs;
- pendant le semestre d'été 1986, il prendra la forme d'exposés plus systématiques afin de faciliter la synthèse et l'évaluation du travail réalisé en cours d'année.

M. FURTER et Mme PEREIRA DE QUEIROZ**A 5 Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives en Amérique latine (B II)**

2 h. de cours-séminaire

mardi 16-18 h. (IUED)

Le travail collectif proposé est orienté méthodologiquement par l'hypothèse que l'imagination joue un rôle négligeable dans les théories et les pratiques de développement.

Concrètement il s'agira — à partir d'exemples américains — de montrer que ce rôle peut être pervers (dans les cas du discours idéologique, de l'imagerie et des clichés «populaires» ou des préjugés élitistes); parfois créateur (voir les exemples de la pensée utopique et des motivations de l'engagement militant); souvent ambigu comme l'illustrent la formation informelle et l'éducation scolarisée.

L'objectif fondamental du séminaire sera d'élaborer un cadre théorique et une méthodologie idoines pour interpréter ces rapports de l'imagination avec une réflexion critique et la pensée idéologique dans une formation «pour le développement».

Nous nous efforcerons de choisir des dossiers représentatifs de différents types de représentations qui puissent intéresser les participants tout en mettant en valeur les fonctions de ces représentations dans le racisme (métissage, indigénisme), dans les situations dites «révolutionnaires» et, de manière plus générale, dans tout ce qui entre dans la vaste catégorie du «populaire» (éducation et culture populaire, populisme politique, communauté de base, religiosité, etc.).

Au cours du deuxième trimestre (janvier-mars), le séminaire sera complété par un cours intensif sur les formes festives et en particulier du carnaval dans la formation de la culture populaire au Brésil.

M. FURTER**A 6 Education comparée: la problématique régionale en Europe (B II)**

2 h. de cours-séminaire

mercredi 8-10 h.

L'analyse comparée de quelques mouvements régionaux en Suisse et en Europe occidentale devrait révéler l'ampleur des disparités qui existent actuellement à l'intérieur des territoires nationaux: l'importance de leurs enjeux en Europe, et leurs impacts sur les institutions scolaires et culturelles.

L'examen de quelques exemples de régionalisation de l'éducation montrera comment il est possible:

- de rendre positive la confrontation des cultures vécues par les éduquants et les cultures scolaires hégémoniques;
- de satisfaire les revendications régionales par des politiques linguistiques et de communications sociales originales;
- de faire de l'animation culturelle un instrument privilégié de démocratie culturelle et d'intégration territoriale;
- d'associer le développement culturel et éducatif aux autres facteurs «non pédagogiques» pour renforcer les pouvoirs régionaux.

Dans un premier temps, nous construirons un cadre conceptuel (mise en relation des concepts d'inégalités, de disparités et de différences; mise en rapport des concepts de scolarisation, de développement culturel et de développement régional intégré; confrontation des concepts de culture vécue et de culture scolaire). Par la suite nous présenterons quelques études de cas qui illustrent les principales solutions actuellement appliquées pour satisfaire les revendications régionales.

Il est recommandé aux étudiants de suivre parallèlement le cours-séminaire A 4.

M. GIORDAN**I 9 Biologie et éducation (C I)**

2 h. de cours et/ou de travaux sur document (audio-visuel et écrit) mercredi 9-11 h.

Ce cours est une introduction aux problèmes contemporains traités par la biologie; leurs conséquences culturelles et éducatives seront soulevées. Il comportera trois volets:

- une approche des connaissances et des méthodes de la biologie, en relation avec les questions d'actualité (ex.: les bébés éprouvettes, le jardinage biologique, les gènes sauteurs, le cerveau, la mémoire, l'intelligence artificielle, les transmetteurs chimiques, santé et médecine naturelles);
- une approche des questions éducatives controversées dans lesquelles biologie et culture sont impliquées (ex.: l'intelligence, l'hérédité, les comportements, la sociobiologie, les races, etc.);
- une approche de l'enseignement de la biologie à divers niveaux dans l'enseignement formel (primaire, secondaire, etc...) et dans la formation professionnelle (santé, hygiène, environnement): ex.: les objectifs, les stratégies éducatives, les outils de formation, etc.

Il constituera ainsi une sensibilisation à ces questions en discussion et proposera quelques outils et quelques repères dans le domaine.

Il s'adresse prioritairement aux étudiants n'ayant pas de formation scientifique ou une formation limitée (maturité scientifique). Toutefois, les scientifiques peuvent y trouver un élargissement de leurs études.

M. GIORDAN

B 9 Didactique et épistémologie des sciences: initiation (C I)

2 h. de séminaire et travaux de recherche mardi 15.30-17.30 pour les travaux de recherche et visionnement films didactiques ou l'utilisation de l'informatique — facultatifs

Pré-requis

ou co-requis I 9 — Biologie et éducation

B 12 — Didactique des sciences: l'expérimentation et son exploitation.

Ce séminaire est une introduction aux questions liées à la communication, à l'éducation et à la culture scientifique:

- objectifs et finalités,
- connaissance des conceptions des publics (élèves ou grand public) par rapport à un savoir,
- situations et stratégies éducatives (ou culturelles) facilitantes,
- aides didactiques (des séances porteront sur l'utilisation de l'informatique avec possibilité de s'initier au maniement du matériel à des fins éducatives).

Au cours des séances, trois types de structures alterneront:

- des états de question,
- des présentations de recherches élaborées ou en cours,
- des séances de travaux en groupes.

Ces séances seront organisées autour des travaux de l'équipe de recherche du Laboratoire de didactique et épistémologie des sciences, avec la participation de chercheurs des autres cantons romands ou étrangers.

Ce cours peut être pris dans le cadre de la licence des sciences de l'éducation. Il peut servir en option aux étudiants des autres facultés ou universités. Il rentre également dans les cours de formation pour l'enseignement primaire et secondaire ou pour d'autres écoles de formation (notamment: animation culturelle, professions médicales, ingénieurs, etc.). Il accueille également, en auditeurs libres, toutes personnes désirant s'initier ou se recycler aux domaines d'études.

M. GIORDAN

B 10 Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences (C II)

2 h. de séminaire et travaux de recherche mardi 15.30-17 h.

Pré-requis: I 9 — Biologie et éducation

B 9 — Didactique et épistémologie des sciences: initiation

B 12 — Didactique des sciences: l'expérimentation et son exploitation.

Ce séminaire, bien que pouvant servir de crédits pour la licence, est un séminaire de 3^e cycle, préfigurant une formation ultérieure à ce niveau.

Il est conçu comme un lieu de confrontation de travaux d'innovations, de recherche dans le domaine de l'éducation, de la culture et de la communication scientifique (école primaire, enseignement secondaire, université et grand public).

Des journées de réflexion complètent ce séminaire, elles porteront sur l'utilisation des modèles et de la simulation dans la transmission du savoir scientifique.

Des stages dans des classes ou dans des lieux de communication scientifique peuvent également être proposés en fonction des projets des étudiants.

M. GIORDAN

B 11 Education relative à l'environnement (C II)

2 h. de séminaire-travaux pratiques

Ce séminaire ne sera pas donné en 1986-87.

M. GIROD (SES)

H 3 Sociologie de l'éducation (B I)

2 h. de cours et 1 h. de séminaire

vendredi 17.15-19 h. (SES)

Effets à long terme de l'enseignement. Autant les facteurs de l'inégalité face à l'enseignement sont abondamment étudiés, autant les effets des études sont mal connus, notamment leurs résultats à long terme (chez l'adulte). Pourtant ce sont ces effets à long terme qui mesurent vraiment le degré d'importance des problèmes pédagogiques. Des difficultés d'ordre scolaire qui ne se répercuteraient pas sur la vie de l'adulte seraient de toute évidence à considérer comme assez secondaires. Le cours posera le problème de l'étude des effets à long terme de l'enseignement: effets cognitifs (l'enseignement élève-t-il réellement le degré de culture et les qualifications de la population?), effets éducatifs (action sur la personnalité, les valeurs, l'idéologie, etc.), effets redistributifs (inégalité des chances au point de vue professionnel, quant à l'accès au pouvoir politique, etc.). Les travaux récents sur ces points. Méthodes. Conclusions.

M. GOY

B 12 Didactique des sciences: l'expérimentation et son exploitation (C II)

2 h. de cours-séminaire

lundi 13.15-15 h.

Ensemble d'expériences élémentaires de physique, de chimie et biologie effectuées par les étudiants. Ces expériences seront placées dans le contexte du programme d'enseignement des sciences au niveau des écoles romandes. Elles conduiront à une extension de la notion d'«environnement».

M. HAMELINE

I 4 Histoire des idées pédagogiques: l'autonomie des éducables et la modernité (B I)

2 h. de cours-séminaire

jeudi 16-18 h.

L'acquisition de l'autonomie par les éducables constitue l'un des buts généralement assignés à l'éducation scolaire la plus contemporaine. Le thème «fait moderne». Il l'est effectivement, mais en ce sens qu'il nous renvoie à la manifestation de la condition moderne dans la culture. Ainsi, à la fin du XVIII^e siècle, les fondateurs des écoles «industrielles» confient à l'éducation le soin de rendre plus «autonomes» les enfants de la campagne que les fabriques embauchent... Un siècle plus tard, les «pionniers» de l'Education nouvelle puis de l'Ecole active (Dewey, Badley, Lietz, Demolins, Ferrière, etc.) reprendront le même thème, centré cette fois sur l'«enfant» et son devenir, mais non sans le rapporter au devenir «moderne» de l'adulte dans une société dont on souligne, à cette époque déjà, le caractère «mutant».

M. HAMELINE et Mme CHARBONNEL

C 3 Philosophie de l'éducation: la métaphore et la pensée de l'éducation (B II)

2 h. de cours-séminaire lundi 17-19 h.

«Dis-moi les images qui te hantent, et je te dirai ce que tu penses...» Le discours sur l'éducation est un terrain privilégié pour l'exercice de la métaphore. Chercher pourquoi, constater, par exemple, que l'alternative proposée par les courants de l'Education nouvelle, s'illustre peut-être en priorité par des changements dans la métaphore éducative. L'éducateur est-il un jardinier qui prépare le terreau ou un potier qui façonne la glaise? Questions naïves? Mais «scientistes» et «ingénieurs» de l'éducation sont, aussi, porteurs d'images... Entre mythe et fantasme, l'imaginaire éducatif demeure le vivier de la pensée pédagogique.

M. HAMELINE

C 14 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDA

2 h. de séminaire jeudi 10-12 h.

Ce séminaire s'adresse aux étudiants (ancien et nouveau plans d'études) qui, effectuant un mémoire de licence sous la direction d'un enseignant de la subdivision Education des adultes, ont choisi leur thématique de travail, ou prévoient de le faire avant Pâques.

Le séminaire doit donner à ses participants l'opportunité d'échanges et de confrontations de points de vue sur la définition et le sens des thèmes du mémoire, sur les problèmes méthodologiques divers rencontrés, sur le rapport de la démarche du mémoire avec le programme de formation suivi.

Des apports théoriques de diverses sources pourraient être suscités et fournis durant l'année.

Dans la mesure du possible, des soutenances de mémoire ou des bilans personnels intervenant à l'issue d'un mémoire prendront place dans le cadre de ce séminaire. La négociation des rythmes de travail avec les participants aura lieu en début d'année (novembre).

M. HANHART

III 3 Economie et éducation: coûts et financement des systèmes de formation (B II)

2 h. de cours-séminaire lundi 14-16 h.

Les dépenses consenties par les individus et par les collectivités en faveur de l'éducation ont conduit depuis plusieurs années les financeurs, les administrateurs et les bénéficiaires à s'interroger sur l'efficacité économique des systèmes de formation et sur la rentabilité privée et sociale de telles dépenses. Les éducateurs demeurent souvent à l'écart des débats, faute de maîtriser les tenants et aboutissants des arguments invoqués.

Le cours-séminaire poursuivra les objectifs suivants:

- explication de quelques concepts économiques transposables dans les systèmes de formation;
- analyse économique du fonctionnement interne des systèmes de formation.

L'enseignement, complété par des exemples pratiques et par des études de cas, traitera de l'analyse des dépenses éducatives, de divers modes de financement, de l'efficacité interne dans l'utilisation des facteurs de production, de calcul des coûts et proposera une introduction à l'analyse coûts-avantages.

M. HANHART

A 4 Planification de l'éducation: les fonctions de la formation dans les espaces régionaux en Suisse

2 h. de cours-séminaire mercredi 10-12 h.

Le développement régional suscite dans de nombreux pays post-industrialisés un intérêt et un enjeu croissants; la Suisse n'échappe guère à cette tendance. Partant d'un constat de déséquilibre démographique et de disparités économiques de plus en plus marqués, les autorités fédérales ont élaboré un dispositif législatif (cf. par exemple la Loi fédérale d'aide en matière d'investissement aux régions de montagne) tendant d'abord à atténuer les disparités économiques.

A partir de cette observation, nous nous interrogerons sur les rôles des systèmes scolaires et de formation professionnelle dans le développement régional. Nous privilierons des aspects économiques (rôles dévolus à l'école et à la formation professionnelle dans les projets de développement régional, marchés du travail et systèmes de formation, coûts et avantages d'une institution éducative dans un contexte régional, etc.).

Dans un premier temps, nous construirons un cadre conceptuel (mise en relation de concepts tels que: planification économique, développement régional, systèmes scolaires et de formation professionnelle cantonaux). Par la suite, nous recourrons à quelques études de cas à titre illustratif.

Il est recommandé aux étudiant(e)s de suivre également le cours-séminaire A 6.

M. HUBERMAN

I 6 Pédagogie générale (B I)

2 h. de cours lundi 10-12 h.

Cours à thèmes intégrant les apports à l'éducation des théories sociologiques et psychologiques. Thèmes traités en 1983-84: objectifs instrumentaux et expressifs, déterminants de la réussite et de l'échec scolaires, conduites de l'enseignant par rapport à l'apprentissage des élèves.

M. HUBERMAN et assistants

1 6 1 Le Journal: un approfondissement du vécu des futurs enseignants primaires

2 h. de séminaire horaire à fixer

Séminaire d'approfondissement à l'intention des candidats à l'enseignement primaire. Spécification d'un thème à travers le «journal de bord» rempli lors des déplacements, et approfondissement de ce thème par le truchement de lectures et de mini-recherches sur le terrain.

M. HUBERMAN et Mme ALLAL

E 6 Evaluation des réformes et des innovations scolaires (D II)

2 h. de cours-séminaire

Ce cours ne sera pas donné en 1986-87.

M. HUBERMAN

**E 10 4 Séminaire de recherche:
Cycle de vie professionnelle des enseignants (D II)**

2 h. de cours-séminaire

lundi 17-19 h.

Etude de l'évolution, au cours de la carrière, des perceptions et des conduites des enseignants, et des déterminants de ces changements. Est-on «autre», enseigne-t-on «autrement» à différents moments de la carrière? Quelles sont les influences principales, au sein de l'école et à l'extérieur, de cette évolution? Accent fort sur la méthodologie: cadre de référence, instrumentation, procédés d'échantillonnage, de récolte et d'analyse de données. L'étudiant participera à l'élaboration des instruments et à la récolte des données.

M. HUTMACHER

III 4 Education et société: Approche sociologique et historique (B II)

2 h. de cours et 1 h. de travaux pratiques (facultatif)

jeudi 12-14 h.

Objectifs: Initier les étudiants à la démarche sociologique en référence spécifique à l'éducation. Au cours d'une première étape, il s'agit de fonder cette démarche anthropologiquement et épistémologiquement. On se concentrera par la suite sur la genèse des représentations, normes, valeurs, modèles et projets qui informent et guident les pratiques dans le champ éducatif et notamment dans les organisations éducatives. On saisira ainsi ces représentations, normes, etc., comme le produit de rapports sociaux identifiables entre groupes et classes sociales engagés dans le processus historique de production de la société moderne et donc dans une large mesure comme solidaires des structures et du fonctionnement de cette société.

Initier les étudiants à une compréhension critique du contexte social dans lequel s'inscrivent les pratiques éducatives.

M. KELLERHALS et Mme MONTANDON

E 3 Les partenaires de l'éducation: relations famille-école (C II)

2 h. de cours-séminaire

mercredi 16-18 h.

L'examen des relations entre la famille et l'école est mené en deux temps. Dans une première section, on examine l'impact des structures et transformations sociales sur les comportements familiaux. On aborde plus particulièrement le thème des fonctions du groupe familial, des genres de fonctionnement interne et de la place de l'enfant dans la famille.

Dans une deuxième section, l'attention se porte sur la socialisation de l'enfant et l'enjeu qu'elle constitue dans les relations famille-école. On étudie les influences réciproques de l'école et de la famille et les représentations mutuelles des enseignants et des parents. On examine enfin les formes de collaboration entre milieu familial et milieu scolaire, ainsi que les modes d'intervention qui s'y associent.

M. KOSTECKI

A 7 Education et politiques économiques (B II)

2 h. de cours

jeudi 12.45-14.15 h.

Le séminaire vise à identifier le rôle économique de l'éducation et à démontrer comment les phénomènes éducatifs, souvent complexes et multidimensionnels, peuvent être analysés à l'aide des instruments de l'analyse économique. Le séminaire s'adressant à des non-économistes, les participants sont initiés aux principaux outils d'analyse économique (les fondements de la théorie de l'offre et de la demande, fixation des prix et structure des marchés, introduction aux notions d'équilibre général et d'optimum au sens de Pareto, etc.) nécessaires à la compréhension des thèmes abordés.

Passant en revue des grands thèmes de l'économie de l'éducation, l'accent est mis sur les sujets suivants: le rôle du «capital humain» dans les activités économiques, le marché du travail et la planification de l'éducation, les politiques de main-d'œuvre et les structures industrielles, l'éducation et le développement des pays à faible revenu, la rationalité économique du système public de l'éducation, le marché politique et le choix des projets d'éducation, les déterminants de la demande globale pour l'éducation.

M. MENDELSON

E 7 2 Informatique à l'école et apprentissages (C I)

2 h. de cours

lundi 17-19 h.

Ce cours-séminaire comprend quatre parties complémentaires:

- Une présentation des principaux concepts informatiques utilisés à l'école: Représentation et architecture d'un système informatique, langages de programmation, structure et fonctionnement des logiciels utilitaires les plus courants: traitement de texte, tableur, gestionnaire de fichiers...
- Une approche des problèmes cognitifs et didactiques posés par l'apprentissage des concepts informatiques à l'école, par l'analyse des manuels existants et l'évaluation des expériences sur le terrain.
- L'éclairage apporté par l'étude psychologique des «activités de programmation» chez l'enfant (ergonomie cognitive).
- L'étude des rapports entre les théories du développement cognitif et de l'apprentissage d'une part et l'acquisition de la maîtrise des concepts informatiques appliqués à l'enseignement d'une discipline d'autre part.

Mme MONTANDON et M. KELLERHALS

E 3 Les partenaires de l'éducation: relations famille-école (C II)

2 h. de cours-séminaire

mercredi 16-18 h.

L'examen des relations entre la famille et l'école est mené en deux temps. Dans une première section, on examine l'impact des structures et transformations sociales sur les comportements familiaux. On aborde plus particulièrement le thème des fonctions du groupe familial, des genres de fonctionnement interne et de la place de l'enfant dans la famille.

Dans une deuxième section, l'attention se porte sur la socialisation de l'enfant et l'enjeu qu'elle constitue dans les relations famille-école. On étudie les influences réciproques de l'école et de la famille et les représentations mutuelles des enseignants et des parents. On examine enfin les formes de collaboration entre milieu familial et milieu scolaire, ainsi que les modes d'intervention qui s'y associent.

M. NERI**C 10 Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation (C II)**

2 h. de séminaire

mardi 14-16 h.

Pré- ou

co-requis: C 7 — L'éducation ouvrière, référence pour l'éducation des adultes. Spécificités de l'éducation des adultes en milieu ouvrier, et leur rôle dans les stratégies de formation.

La réflexion s'appuiera entre autres sur des expériences locales et aura comme terrain principal de référence les activités de formation de l'Université ouvrière de Genève.

Les sujets de réflexion et de discussion seront choisis et délimités autour des thèmes suivants:

- L'alphabétisation des adultes (objectifs et stratégies); l'alphabétisation des travailleurs migrants (notamment en Suisse et en France); l'alphabétisation en Afrique et en Amérique latine.
- La formation culturelle des travailleurs (objectifs et stratégies); l'enseignement du français aux travailleurs immigrés; l'action culturelle en milieu immigré et les problèmes d'intégration.

M. PERAYA**E 7 1 Supports et moyens de formation: l'audio-visuel à l'école**

2 h. de cours

horaire à fixer

Le cours se propose d'étudier l'apport de la télévision et de la vidéo aux activités scolaires.

Différentes expériences de télévision scolaire ou éducative seront analysées, de même que les utilisations pédagogiques du circuit fermé et du magnétoscope. A travers cet examen seront présentées les bases de la pédagogie audio-visuelle.

M. PERRENOUD**E 8 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique (C II)**

2 h. de cours-séminaire

lundi 17-19 h.

Peut-on concevoir les pratiques pédagogiques et les contenus réels du travail des élèves comme une simple application des textes officiels? Quelle est la part du maître dans l'interprétation, la spécification, la transposition, la mise en œuvre des plans d'études? Quel est le rôle du système d'évaluation? des méthodologies? des moyens d'enseignement? de la formation des maîtres?

Le cours a pour but d'esquisser une réponse à ces questions. Conçu comme une introduction à la sociologie de la culture scolaire, du curriculum et des pratiques pédagogiques, il fera une large place à des exemples tirés notamment de recherches romandes sur l'évaluation, la différenciation du curriculum réel, l'enseignement du français ou de la mathématique, la scolarisation de l'informatique, l'aménagement des programmes.

Mme PERRET-CLERMONT**II 8 Analyse psycho-sociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales (B II)**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 12-14 h.

Dans la perspective d'une articulation des dimensions psychologiques et sociales, ce cours analyse la fonction enseignante et les enjeux de la situation didactique. Il comprend notamment les chapitres suivants:

- l'insertion sociale et institutionnelle de l'enseignant; son évolution; les rôles implicites et explicites qui lui sont attribués par différentes instances (autorités, traditions, parents, milieux professionnels, élèves); les conflits de rôles;
- les modalités d'exercice de la fonction enseignante, cohérence et ambiguïté de la fonction, les contradictions idéologiques du discours scolaire et les représentations des enseignés;
- les rôles réciproques des enseignés;
- la communication maître-élève et ses implicites;
- le statut du savoir dans l'acte pédagogique.

Cette analyse tend d'une part vers une meilleure compréhension des tâches et difficultés quotidiennes de l'enseignant et d'autre part vers une réflexion fondamentale sur l'acte éducatif et son institutionnalisation.

Mme PERRET-CLERMONT**B 13 Psychologie sociale de l'échec scolaire (B II)**

2 h. de cours-séminaire

Ce cours ne sera pas donné en 1986-87.

Mme PERRET-CLERMONT**B 14 Séminaire et travaux dirigés de recherche en psychologie sociale de l'éducation (B II)**

2 h. de séminaire et travaux pratiques

horaire à fixer

Pré-requis: II 8 — Analyse psychosociologique de la fonction enseignante et de ses représentations sociales *ou*

B 13 — Psychologie sociale de l'échec scolaire *ou*

B 4 — Séminaire de recherche en didactique des mathématiques 1 *ou*

B 7 — Les mathématiques à l'école *ou*

K 2 — L'explication en psychologie sociale *ou*

équivalences à discuter.

Ce séminaire se propose d'introduire les participants à la recherche en psychologie sociale de l'éducation et plus particulièrement à l'analyse psychosociologique des processus didactiques. Cette année, les travaux porteront principalement sur les représentations sociales (en tant que modes de re-construction sociale de la réalité) que les maîtres et les élèves élaborent au sein de la relation triangulaire enseignant-enseigné-savoir selon les contextes éducatifs et les situations d'apprentissage ou d'évaluation.

M. PINGEON

D 4 Déviances comportementales et pratiques éducatives (C I)

2 h. de cours

lundi 16-18 h.

Partant de l'exposé de diverses théories à propos de quelques déviances comportementales chez l'enfant et l'adolescent, ce cours a pour objectifs principaux:

- de s'interroger sur les sens de la déviance;
- de comprendre les relations entre symptôme et réaction sociale;
- de faire apparaître certains mécanismes de stigmatisation;
- de réfléchir aux fondements et aux modalités de prise en charge;
- d'étudier certains modèles idéologiques et éducatifs alternatifs.

M. PINGEON

D 5 Délinquance juvénile: théories et pratiques (C II)

2 h. de cours-séminaire

mercredi 12-14 h.

Ce cours a pour but d'approfondir la notion de délinquance juvénile grâce à l'éclairement de diverses approches (sociologique, psychologique, juridique, éducative, politique, idéologique...). Il cherche à résituer le jeune délinquant non plus en tant que minorité marginale mais comme analyseur d'une structure et d'un fonctionnement social plus larges.

Seront approfondis en particulier les points suivants:

- processus de stigmatisation et théories de l'étiquetage;
- réactions sociales informelles et formelles
- mécanismes de reportabilité;
- la transgression comme processus de socialisation.

M. PINGEON

D 6 Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs (B II)

2 h. de cours-séminaire

mardi 16-18 h.

Ce cours-séminaire a pour but de comprendre les objectifs et les enjeux du système socio-éducatif actuel, et d'en voir les incidences sur les modalités de prise en charge des «handicapés sociaux». Les axes privilégiés seront:

- une réflexion sur les politiques sociales et éducatives;
- les mécanismes de division du travail se manifestant par le «syndrome d'appropriation»;
- les difficultés liées à l'action interdisciplinaire;
- les divers sens de la fonction d'opérateur social;
- la délimitation des zones de conflits et de complicité entre opérateurs de prévention, de désignation, de prise en charge et de post-cure;
- l'analyse de quelques projets éducatifs.

M. POGLIA

III 5 Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse (B I)

2 h. de cours-séminaire

mardi 16-18 h.

Le système éducatif constituera probablement le cadre institutionnel dans lequel la majorité des étudiants de cette section devront vivre et travailler; aussi, l'objectif

de ce cours-séminaire est de répondre aux questions suivantes:

- Quelle est la structure et comment fonctionne(nt) le (les) système(s) éducatif(s)?
 - Par qui et comment sont prises les décisions qui le concernent?
 - Peut-on planifier son évolution?
 - Les contextes économiques, idéologiques, culturels ont-ils une influence?
- C'est par l'examen de problèmes et situations actuelles au niveau cantonal, inter-cantonal et fédéral que ces questions seront abordées.

Mme POLETTI

III 6 Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé (B I)

2 h. de cours-séminaire

horaire à fixer

Analyse de projets de formation d'un point de vue institutionnel, professionnel et personnel, historique; analyse et comparaison critique.

Mme POLETTI

C 4 Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers (C II)

2 h. de cours

mardi 16.15-18 h.

Ce cours est ouvert à tous les étudiants intéressés par les grands concepts qui servent de base aux pratiques soignantes.

Le but du cours est d'initier les étudiants aux bases théoriques des soins infirmiers, aux modèles et théories récents dans ce domaine.

Les grands concepts tels que l'adaptation, le stress, la santé, la maladie et la mort, entre autres, sont étudiés en fonction de leur importance dans les soins de santé d'aujourd'hui.

L'éducation pour la santé, en tant qu'aspect significatif des soins infirmiers, est particulièrement abordée au cours du semestre d'été.

Mme POLETTI

C 5 Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers (D II)

2 h. de cours

mardi 18-20 h.

Pré-requis: II 3 — Approche psychosociologique de l'éducation des adultes,
III 7 — Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes.

Enseigner la relation soignant/soigné, ou aidant/aidé, ou ce qu'on nomme communément le «savoir-être», situer cet enseignement dans des cadres conceptuels humanistes, voilà ce qui ne va pas de soi! Le but de ce cours, destiné aux infirmiers, infirmières, éducateurs, enseignants, assistants sociaux et autres étudiants intéressés est de permettre aux participants de

- se familiariser et d'utiliser à bon escient les concepts de l'analyse transactionnelle, de l'approche rationnelle-émotive et de la gestalt, dans le vécu et l'enseignement de la relation soignant/soigné ou aidant/aidé;
- permettre aux participants de situer les problèmes inhérents à cette méthodologie de l'enseignement et, à travers une réflexion collective, dégager quelques options de résolutions de ces problèmes.

M. POUSSIÈRE**II 5 La relation pédagogique dans les groupes de formation (B I)**

2 h. de cours-séminaire

lundi 14-16 h. et 17-19 h.

mardi 14-16 h. (dynamique de groupe)

Les étudiants n'ayant aucune expérience professionnelle seront invités à participer à une dynamique de groupe.

Le mode de fonctionnement et la nature du travail requièrent un nombre limité de participants (10). La composition du séminaire sera effectuée à l'issue de la première semaine d'information.

Relation pédagogique et relation de groupe.

Objectifs:

- Approfondir la perception de soi-même en tant que membre et responsable dans un groupe de tâche. (Analyse des attentes, des représentations, des défenses, présentation et représentation de soi, niveau d'implication, authenticité, parole et corps...).
- Se familiariser, reconnaître et savoir utiliser à bon escient des concepts tels que rôles, fonctions, structure, organisation, groupes, en partant de l'analyse du groupe de formation et de situations apportées par les étudiants.
- S'entraîner à élucider les phénomènes propres au fonctionnement des groupes (apparition des normes, conflits, ambivalences, stratégies et jeux, attitudes, relation de pouvoir...).

Démarches:

- Exercices, études de cas, analyse du fonctionnement du groupe, apports théoriques.

M. POUSSIÈRE**C 6 Animation des groupes de formation (B II)**

2 h. de séminaire

lundi 17-19 h. et mardi 17-19 h.

Donner aux participants l'occasion de réfléchir et de vivre collectivement une situation de membre, d'observateur et d'animateur dans un groupe de formation. Seront abordés les thèmes suivants, en relation avec l'animation: pouvoir, conflit, implication, travail et plaisir, fonctions, observation, analyse, régulation, évaluation, etc.

Démarche:

L'élaboration des connaissances se fait essentiellement sur la base d'une analyse du travail et du vécu des participants dans le groupe. Chacun anime et observe à tour de rôle.

Le mode de fonctionnement et la nature du travail effectué requièrent un nombre limité de participants (10).

La composition du séminaire sera effectuée à l'issue de la première semaine d'information.

M. POUSSIÈRE**C 11 Autogestion pédagogique: les relations du pouvoir dans les groupes (B II)**

2 h. de séminaire

horaire à fixer

information: lundi 10-11 h.

Le pouvoir est ce qui permet autant que ce qui empêche; bon pour les uns, mauvais pour les autres, nous l'éprouvons par le biais d'expériences difficiles à partager où se mêlent de façon ambiguë le plaisir et la culpabilité.

Mais le pouvoir s'appréhende aussi par l'analyse du fonctionnement des groupes et des organisations. Les acteurs développent des discours, des jeux, des stratégies, ils s'approprient le temps, l'espace, les structures, les langages, les symboles et l'imaginaire...

Que ce soit au niveau des personnes, des groupes ou du fonctionnement, les collectifs (autogérés ou pas) se heurtent au problème du pouvoir. Celui-ci apparaît au cœur de toute entreprise collective comme un obstacle incontournable.

L'objectif du séminaire est de donner à tout étudiant la possibilité d'acquérir des connaissances, de progresser dans une réflexion et d'apprendre à analyser une situation concrète dans laquelle interviennent des relations de pouvoir.

M. PRIETO**K 3 Sémiologie de la communication (C II)**

2 h. de cours

horaire à fixer

Introduction à l'étude de la langue dans le cadre des phénomènes communicatifs en général.

Cours recommandé aux étudiants s'intéressant spécifiquement aux problèmes de langue et de communication.

Mme REY-VON ALLMEN**A 2 Migration et formation (B II)**

2 h. de cours

mardi 12-14 h.

Présentation du phénomène migratoire dans sa généralité; types de migrations; situations en Suisse et dans d'autres pays européens; aspects historiques, socio-économiques, législatifs, etc.; incidences des mouvements migratoires sur les politiques éducatives et culturelles.

Examen de problèmes particuliers relevant de l'éducation et de la formation tels que: scolarisation, coéducation des migrants et des autochtones, similitudes/spécificités de leurs problèmes, handicaps/avantages et mesures d'assistance pédagogique, pédagogie interculturelle, formation professionnelle, identité et développement culturels.

Mme REY-PINTO**D 8 Séminaire d'application des techniques d'observation (D II)**

2 h. de séminaire-travaux pratiques

jeudi 18-20 h.

Constitution de groupes de travail par unités selon les thèmes de réflexion choisis par les participants. A titre indicatif: analyse et étude critique de rapports d'anamnèse, de bilans de synthèse, de questionnaires, d'enquêtes, de formes de dépouillement.

lement, de conclusions sur l'observation. Etude de cas sur dossier ou sous forme de présentation. L'observation et ses destinataires: l'usage qui en est (ou n'est pas) fait. L'équipe pluridisciplinaire et modes d'intervention à partir des observations. Projets pédagogiques à court et moyen terme.

Mme RIEBEN et Mme ROBERT-TISSOT

II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage (C I)

2 h. de cours mardi 8-10 h.

Les rapports entre les pratiques éducatives et la connaissance fondamentale de l'enfant. Pourquoi étudier l'enfant: les différentes conceptions de l'enfance, la notion de développement. Comment étudier l'enfant: les méthodes d'investigation. Les différentes étapes du développement et les processus d'apprentissage. Les facteurs de développement et les différences inter-individuelles dans le développement de l'enfant.

Mme RIEBEN

E 5 Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention (C II)

2 h. de cours-séminaire

Ce cours ne sera pas donné en 1986-87.

Mme RIEBEN

E 10 5 Séminaire de recherche:

Différenciation et difficultés d'apprentissage (C II)

2 h. de cours-séminaire

Ce cours ne sera pas donné en 1986-87.

Mme SCHINDLER-HEXEL

E 11 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision TPES

1 h. de séminaire jeudi 13-14 h.

Formulation d'une problématique de recherche (définition d'un cadre conceptuel, délimitation des questions et hypothèses de recherche).

Passage de la formulation de la problématique de recherche à la mise en œuvre des moyens d'investigation (plan et procédures de recueil des données, approches d'analyse et de mise en forme des données quantitatives et qualitatives).

Le choix des thèmes particuliers à traiter dépendra des problèmes rencontrés et des stades d'avancement des travaux des participants. Le séminaire est destiné non seulement aux étudiants inscrits au certificat E, mais aussi aux étudiants de l'ancien plan d'études qui préparent leur mémoire sous la direction des enseignants de la subdivision TPES.

M. SCHNEUWLY

B 17 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPE

1 h. 30 de séminaire mercredi 12-13 h. 30

Le séminaire (également ouvert aux étudiants de l'ancien plan d'études) doit permettre un échange entre les participants à propos des problèmes qu'ils rencontrent

à l'occasion de leur propre projet de mémoire, en particulier: définition d'un sujet de recherche, insertion de ce sujet dans une problématique, choix méthodologiques... En fonction de ces questions, diverses ressources seront mises à disposition des participants (bibliographies, exposés, analyses de travaux de recherche...).

M. STROUMZA

III 7 Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes (B II)

2 h. de cours-séminaire lundi 16-18 h.

Après une phase de définition générale de l'éducation des adultes et de sa relation au contexte social, un cadre méthodologique est proposé pour permettre l'analyse systématique des implications politiques, économiques et idéologiques d'un système ou d'une situation de formation. Un accent particulier est porté sur la relation formation-qualification-emploi.

Dans une deuxième phase, les participants procèdent à des études de cas utilisant l'approche méthodologique proposée. Quelques-unes de ces études sont ensuite analysées, présentées et discutées.

Ce cours-séminaire vise trois objectifs: élargir et structurer les représentations relatives à l'éducation des adultes; renforcer méthodologiquement l'analyse des incidences sociales d'une formation; enrichir l'expérience pédagogique des participants.

M. STROUMZA

C 7 L'éducation ouvrière, référence pour l'éducation des adultes : de l'éducation populaire à la formation professionnelle (C II)

2 h. de séminaire mardi 14-16 h.

Après une présentation de quelques exemples de formation, une caractérisation de ces formations est proposée à partir de la nature de leurs objectifs et contenus, de leurs modes de gestion et structure d'accès, de formateurs et participants concernés. Cette première phase se termine par une clarification conceptuelle des rapports entre les éducations professionnelles, populaires et ouvrières.

Dans une deuxième phase, les participants, en sous-groupes, analysent une formation de leur choix. Ensuite, selon une grille prédéfinie, quelques-unes de ces études sont présentées et discutées.

M. STROUMZA

C 12 Etude de cas en éducation des adultes (B II)

2 h. de séminaire jeudi 16-18 h.

Ce séminaire a pour objectif d'affiner l'approche méthodologique proposée dans le cours III 7 et C 7. En conséquence, après une introduction de l'enseignant, chaque participant procèdera à l'analyse d'une institution de formation à laquelle il a professionnellement accès.

Dans une deuxième phase de ce séminaire, l'une ou plusieurs de ces études feront l'objet d'une présentation-discussion.

M. VANNEY

D 9 Approche socio-éducative des adolescents et des adultes mentalement handicapés (B II)

2 h. de cours-séminaire

horaire à fixer

Bref rappel concernant les définitions, les classifications et les données quantitatives. Sensibilisation au principe de Valorisation du Rôle Social (Wolfenberger) en utilisant un instrument d'évaluation de la qualité des services (P.A.S.S.). Etude des caractéristiques des adolescents et adultes mentalement handicapés en insistant sur l'importance des interactions avec l'entourage et sur les possibilités de développement.

Présentation de la méthode de Planification des Programmes individualisés et d'instruments d'évaluation adaptés aux adolescents et aux adultes.

Réflexions concernant des domaines choisis selon l'intérêt des participants : orientation, formation professionnelle, travail, logement, éducation permanente, loisirs, etc.

M. VINH BANG

K 1 Psychologie pédagogique génétique (C II)

2 h. de cours

mardi 16-18 h.

Applications de la psychologie pédagogique génétique au domaine scolaire. Les données de la psychologie génétique se prêtent souvent à des interprétations erronées conduisant de ce fait à des applications fausses dans différents domaines de la pratique scolaire, d'où nécessité de préciser certains concepts tels que la genèse et le développement, l'activité mentale et l'action, l'acquisition des notions et l'élaboration de la connaissance, etc...

Etude des implications didactiques que l'on peut dégager à partir des travaux sur l'image (les rôles du figuratif et de l'opératif), sur la mémoire (activité du sujet et mémorisation), sur la réussite sur le plan de l'action et la compréhension sur celui de la pensée, etc...

Etude des procédures didactiques actuellement en application : analyse, d'une part, des hypothèses pédagogiques que se propose l'enseignant et, d'autre part, des activités réelles de l'élève (mécanismes opératoires et activité manipulatoire). Examen des processus d'acquisition étudiés en psychologie génétique dans la formation des connaissances (obstacle psychologique, prise de conscience, abstraction, etc.) par une recherche des solutions psychopédagogiques en didactique scolaire.

Mme VITALE-OTHENNIN-G.

B 15 Approche du langage écrit de l'enfant (C II)

2 h. de cours-séminaire

Ce cours ne sera pas donné en 1986-87.

Mme VITALE-OTHENNIN-G.

B 16 Bilinguisme précoce et apprentissage d'une deuxième langue (C II)

2 h. de cours-séminaire

mercredi 17-18 h.30

Pré-requis: B 1 — Didactique de la langue: initiation.

En alternance avec B 15 — Approche clinique du langage écrit de l'enfant.

Présentation des principaux courants de recherche dans le domaine de l'acquisition d'une deuxième langue :

- acquisition simultanée de deux langues chez le jeune enfant;
- acquisition décalée de L 2 par rapport à L 1, sans recours à un enseignement formel;
- apprentissage « guidé » de L2 en milieu institutionnel.

Certaines des hypothèses théoriques qui ont été formulées dans le cadre de ces travaux seront examinées, en particulier celles qui fondent les choix pédagogiques en la matière, ou seraient susceptibles de les modifier.

M. VUILLE

D 11 Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales (B II)

2 h. de cours-séminaire

mardi 12-14 h.

Analyse des mécanismes sociaux de marginalisation d'individus ou de groupes en rapport avec l'évolution de la société. Références historiques à l'Ancien Régime, à la révolution industrielle et à l'urbanisation, à la constitution des Etats-nations, enfin à l'ère post-moderne — l'accent étant placé sur les périodes de transition, sur le passage critique d'une forme sociale à une autre.

Réflexion centrée sur la situation des jeunes :

- à travers les organisations de prévention et de prise en charge qui révèlent certains types d'inadaptations alors que d'autres restent invisibles (situations familiales précaires, pauvreté cachée, hyperconformisme, etc.);
- à travers la production des inadaptations sociales et la relation entre les marges et le centre (effet-miroir).

M. ZOLLER

**C 8 Formation et mass media :
Déterminants sociaux de la communication (B II)**

2 h. de cours-séminaire

jeudi 14-16 h.

Ce cours vise à mettre en évidence les principales analyses et théories rendant compte des rapports entre médias et société.

Une présentation de la presse, de la radio et de la télévision en Suisse sert d'introduction à une réflexion sur les fonctions des médias dans le champ social, culturel et éducatif.

Exemples et problématique d'accès différenciés aux contenus des médias pour les groupes et les individus, notamment les jeunes.

Caractéristiques de la télévision éducative et stratégies de formation multi-médias. Les attitudes et attentes des participants à propos des médias : travaux de groupe. Implications sociales et culturelles des nouvelles technologies de la communication et politiques nationales de l'information.

M. ZOLLER

C 13 Minorités et médias : la photographie (B II)

2 h. de séminaire

mardi 10-12 h.

Le projet de l'éducation permanente reconnaît un rôle aux minorités et mouvements sociaux comme acteurs du changement social.

Agents de médiation culturelle, ils sont aussi objets de médiatisations de la communication sociale.

Après avoir étudié ce processus dans la presse, le séminaire portera dès cette année sur la problématique de l'image pour rechercher comment des représentations iconiques, photographiques notamment, induisent des représentations sociales.

Nous faisons l'hypothèse qu'aujourd'hui, chaque individu, chaque groupe peut écrire son histoire en images, soit comme reflet de son existence, et peut-être comme interrogation de son développement.

Un corpus photographique d'images «privées» proposées par les participantes et participants sera le point de départ de travaux pratiques d'élaboration d'une grille d'analyse sémiologique, historique et sociale. Cette grille permettra d'interroger des images «publiques» de minorités et mouvements sociaux telles qu'elles apparaissent dans les médias.

NN

I 5 Apports et limites des méthodes quantitatives en éducation (D I)

2 h. de cours

Ce cours ne sera pas donné en 1986-87.

NN

H 2 Hygiène mentale (A II)

2 h. de cours-séminaire

Pré-requis: expérience pédagogique, éducative ou sociale.

Ce cours ne sera pas donné en 1986-87.